

**L'usage de l'ironie dans l'argumentation –
Une étude pragmatique de quelques chroniques du Monde**

Mémoire de master
de philologie française
Département des langues modernes
Université de Helsinki
Octobre 2011
Heidi Kilpiä

TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction	2
1.1	But du travail	5
1.2	Corpus.....	5
1.3	Méthode	8
2	Notions fondamentales	9
2.1	Cadre discursif	9
2.2	Théorie de l'argumentation.....	10
3	L'ironie comme figure argumentative.....	12
3.1	Production et réception des figures.....	13
3.2	Potentiel argumentatif de l'ironie	17
4	Le schéma paradoxal de l'ironie dans l'argumentation.....	22
5	L'ironie au service de l'argumentation	28
5.1	Contraire immédiat et propositionnel	29
5.1.1	Contrevérité	32
5.1.2	Exagération.....	34
5.1.3	Objection	39
5.1.4	Réfutation logique	41
5.2	Cas particuliers du contraire	42
5.2.1	Arguments ad hominem	45
5.2.2	Absurdité	53
6	Conclusion.....	55
	Bibliographie	60
	Annexes : Textes étudiés	62

1 Introduction

Dans la société, la langue est utilisée différemment dans les situations diverses : au travail, à la maison, au supermarché. A l'aide d'une compétence rhétorique, nous savons comment parler ou écrire dans telle ou telle situation. Ainsi, la rhétorique se définit comme l'art de dire, pas nécessairement l'art de bien dire, comme la caractérisaient déjà les sophistes. Pour eux, la rhétorique était un outil du pouvoir et avant tout l'art de s'exprimer de la manière la plus belle possible. (Robrieux 2000 : 2, 10.)

Aristote définissait plus tard la rhétorique comme un moyen utile dans la communication et dont le but principal était de persuader, pas de bien dire (Robrieux 2000 : 2, 10). L'art de s'exprimer est devenu l'art de communiquer, et cette approche d'Aristote a ajouté à la rhétorique la notion d'argumentation. La rhétorique d'Aristote correspondait ainsi aux moyens d'argumenter, le but étant de faire passer les idées du locuteur aux destinataires, de persuader les destinataires. Ce n'est qu'au 20^e siècle que les rhétoriciens ont trouvé la dimension argumentative de la rhétorique de nouveau après des siècles pendant lesquels la rhétorique était perçue comme un ornement dans la langue. Chaïm Perelman et Lucienne Olbrechts-Tyteca ont introduit dans les années 1950 *la Nouvelle Rhétorique*, qui sera la base de mes réflexions sur l'argumentation dans ce travail.

Au niveau disciplinaire, ces deux notions, rhétorique et argumentation, et la relation entre elles, ont suscité beaucoup de discussions parmi les théoriciens de la linguistique. Pour certains, qui soulignent la différence entre la raison et l'élocution, ce sont deux disciplines distinctes, et pour d'autres, pour ceux qui associent à la raison une dimension affective, deux disciplines complémentaires. (Amossy & Koren 2009 : 2-8.) Au niveau plus pragmatique, la rhétorique et l'argumentation se croisent. La rhétorique a pour but d'apprendre à parler de manière correcte dans une certaine situation. Elle porte sur le soi (ethos), sur une question (logos) et sur les autres (pathos) (Meyer 2009 : 4). L'argumentation, quant à elle, vise à persuader. Pour le locuteur, c'est un moyen par lequel il est possible de défendre sa propre opinion et d'influer sur les pensées des interlocuteurs. La spécialiste de rhétorique Ruth Amossy (2000 : 23) note que la construction d'une argumentation est toujours liée à la situation de communication. Cette idée associe l'argumentation à la rhétorique, ce qui fait que ce sont deux branches complémentaires de la linguistique. En fait, peut-on dire que toute utilisation de la

langue est de la rhétorique ? N'est-elle pas l'art de dire au lieu de bien dire ? Les conditions pour la rhétorique sont toujours présentes, et c'est le contexte qui définit comment la langue est utilisée. Comme le résume Jean-Jacques Robrieux (2000 : 3), la rhétorique d'aujourd'hui est « d'abord un besoin d'expression et ensuite la nécessité de décoder des messages de plus en plus complexes ». Cette citation présuppose que, dans la société, dans les situations de communication, nous avons d'abord un besoin de nous exprimer, ensuite un besoin d'interpréter des messages reçus et de plus, nous utilisons des techniques et moyens de communication et linguistiques variés. Toutes ces « normes » font naître des genres de discours et créent le cadre pour une rhétorique particulière propre à chaque genre de discours. La rhétorique crée donc la base et les conditions pour une argumentation dans tel ou tel genre de discours. Il faut aussi prendre en compte, sur un plan très général, le but de chaque genre de discours. Par exemple, les textes juridiques, d'un côté, ont pour but d'argumenter, et ainsi par l'argumentation sera créée la rhétorique juridique. Le cas est contraire par exemple dans une pièce de théâtre dont le caractère fondateur est d'être divertissant et pas du tout persuasif. Mais si on essaie d'argumenter et de prendre position au moyen d'une pièce de théâtre, c'est sur la rhétorique théâtrale que se fonde l'argumentation. Cette subordination indique la relation fixe entre rhétorique et argumentation.

Est-il logique, pour ainsi dire, de conclure que tout discours est, au moins à quelque niveau, nécessairement argumentatif ? Il faudrait une étude plus vaste pour pouvoir répondre à cette question. Ce qui est, par contre, évident, c'est que l'argumentation doit être étudiée dans le cadre de l'analyse du discours. On argumente pour influencer les autres, et cela nécessite un matériau langagier et une situation de communication. Le premier est étudié au niveau de la langue et le deuxième au niveau de la parole, nécessitant toujours une interaction (qui parle, à qui, dans quel rapport de positions, dans quelles circonstances d'échange, à quel moment et dans quel lieu). C'est ici le contexte pour un discours ironique. Tout cela souligne aussi la dimension institutionnelle et sociale de l'analyse argumentative (Amossy 2008 : 5), ce qui sera un des points d'intérêt dans mon travail.

En plus de la relation entre rhétorique et argumentation, les rhétoriciens s'intéressent depuis des siècles aux figures du discours. Dans l'Antiquité, les figures étaient une partie intégrante de l'argumentation, comme l'était la rhétorique. Surtout du 16^{ème} au 18^{ème} siècle, la rhétorique figurale a considéré les figures comme ornement ou

moyens d'expressions des sentiments et pas du tout comme argumentatives. Elles représentaient les émotions ou la brillance du locuteur. Ce n'est qu'à partir des années 1950 que les figures ont été reconnectées à l'argumentation. C'est surtout l'étude de Chaïm Perelman et de Lucienne Olbrechts-Tyteca qui a redonné aux figures un aspect argumentatif qui, selon Marc Bonhomme (2009 : 2-4), est un aspect primordial. Aujourd'hui, les figures existent partout dans la société, si bien que nous ne pouvons pas éviter leur présence dans nos vies quotidiennes. Elles se trouvent dans la publicité, dans les proverbes et aussi dans les textes journalistiques. La citation de Bonhomme (2005 : 27) sur l'utilité des figures est un vrai coup au but : « les figures participent au fonctionnement ordinaire du langage ». Les genres de discours divers, blogs et chats, par exemple, ont créé de la discussion, du discours social, sur des sujets communs pour tous. L'ironie est une figure complexe et contextuelle qui se produit et fonctionne dans la production et dans la réception. En d'autres termes, l'ironie n'existe pas sans contexte ni sans locuteur et destinataire qui se comprennent. Par contexte j'entends un ensemble de matériau langagier et la situation de communication. Ces particularités de l'ironie nécessitent, il me semble, une théorie d'argumentation qui insiste sur l'importance de la communication entre le locuteur et son audience. Pour ces raisons, je trouve les idées de Perelman très applicables dans mon travail sur le potentiel argumentatif de l'ironie. L'utilité de l'étude sur le potentiel argumentatif des figures en général est bien définie par Perelman et Olbrechts-Tyteca (1983 : 226) : « Si l'on néglige ce rôle argumentatif des figures, leur étude paraîtra rapidement un vain passe-temps ».

Tout d'abord, je présenterai les objectifs de mon étude ainsi que le corpus. Après, je mettrai en place le cadre pour ce travail. Ensuite, j'expliquerai la théorie de l'argumentation de Perelman sur laquelle se fondent mes réflexions sur l'argumentation en général et sur l'utilisation des figures dans l'argumentation en particulier. Le chapitre 3 portera sur la production et sur la réception ainsi que sur le potentiel argumentatif des figures en général et de l'ironie en particulier. Dans la partie empirique, qui comprend les chapitres 4 et 5, je donnerai mon interprétation de l'argumentation ironique en m'appuyant, bien entendu, sur la théorie de Perelman ainsi que sur les caractéristiques de l'ironie bien présentées par Perrin (1996) et spécifiquement catégorisées par Eggs (2009). Finalement, je donnerai mes conclusions sur l'utilisation de l'ironie dans l'argumentation.

1.1 But du travail

L'utilisation des figures dans un discours est une technique de l'argumentation. Dans cette étude, j'essaierai de clarifier la question de savoir pourquoi utiliser les figures dans le discours ; en citant Bonhomme (2005 : 9), « qu'est-ce qu'elles apportent de plus au discours ? ». La langue nous permet de dire la même chose de plusieurs manières différentes. La question se pose alors de savoir si l'utilisation des figures donne une valeur supplémentaire au discours. Il y a deux objectifs dans ce travail. D'abord, je souhaiterais pouvoir montrer comment les figures fonctionnent comme stratégie discursive dans l'argumentation. Mon but n'est pas de fournir une analyse exhaustive mais de clarifier le rôle des figures dans le discours et plus particulièrement leur statut dans un certain genre de discours. Le second objectif de ce travail consiste à examiner plus en détail le rôle et le fonctionnement de l'ironie dans l'argumentation. Je vais envisager le sujet en donnant une définition des caractéristiques de l'ironie pour pouvoir aborder le sujet de la meilleure manière possible, ce qui me permet d'analyser l'utilisation de l'ironie de manière approfondie.

A ma connaissance, les études de l'ironie portent très souvent soit sur les situations conversationnelles soit sur la littérature mais rarement sur des textes écrits du type journalistique. L'ironie est souvent nettement liée à l'art de bien dire avec le but de se moquer de quelqu'un ou de quelque chose. Cela m'a donné l'idée d'étudier des textes journalistiques, les chroniques, dont le style d'écriture est sérieux et où les figures, entre autres l'ironie, ont souvent une dimension argumentative plutôt qu'ornementale. Je souligne que l'ironie est toujours liée à son contexte, textuel et situationnel. Je vais approfondir l'analyse de ces caractéristiques de l'ironie dans la partie empirique en analysant le corpus, que je présenterai dans le chapitre suivant.

1.2 Corpus

La chronique est un genre de discours journalistique. Selon *Le Robert pour tous* (1994 : 188), c'est une « partie d'un journal consacrée à un sujet particulier ». Une chronique est souvent considérée comme critique, concise, dynamique, même humoristique et écrite pour commenter les actualités dans la société. Le journaliste peut envisager le sujet d'une manière qui lui est propre. Ce qui fait de la chronique un texte différent du

reportage, par exemple, c'est le point de vue du journaliste, qui n'est pas objectif mais clairement subjectif. Une chronique se prononce sur un sujet particulier et le journaliste prend position pour ou contre l'opinion exprimée. Le reportage donne de l'information sur un sujet donné et le style d'écriture est assez neutre, tandis que dans la chronique, le journaliste présente ses propres opinions et traite le sujet d'une manière stylistiquement plus marquée. Alors qu'un reportage doit être bien clair et compréhensible, une chronique peut contenir des significations cachées. L'interprétation joue ainsi un rôle important pour la compréhension du message. Le rôle du lecteur devient essentiel pour que le message d'une chronique soit compris et que les arguments soient convaincants.

Mon corpus est constitué de cinq chroniques publiées dans le journal *Le Monde* en 2009 et en 2010. *Le Monde* – quotidien français fondé en 1944 – est aujourd'hui considéré comme le journal le plus influent en France. *Le Monde* est très apprécié à l'étranger également et il est disponible dans plus de 120 pays. (*Le Monde* 2011.) Il fournit un lieu d'existence à plusieurs genres journalistiques, comme les faits divers, le reportage ou la chronique, étant ainsi un support matériel pour ces genres. J'ai choisi des chroniques de plusieurs journalistes sur des thèmes divers pour pouvoir fonder mon interprétation et analyse sur une base plus générale que si j'avais choisi des chroniques d'un seul journaliste traitant le même sujet. Mon choix a porté sur une chronique de Francis Marmande sur la société, une chronique de Hervé Kempf sur l'écologie, une chronique d'Alain Franchon sur les questions internationales, une chronique de Sandrine Blanchard sur la vie moderne et une chronique de Gérard Courtois sur la France.

Dans sa chronique, Francis Marmande traite la pauvreté qui existe dans la société depuis toujours. Il critique, même avec raillerie, les politiciens qui n'ont pas pu améliorer les conditions des pauvres dans la société malgré leurs promesses. Le style d'écriture de Marmande est assez familier avec même des mots argotiques, par exemple, ce qui est un point attractif au niveau de l'analyse.

Hervé Kempf, quant à lui, se prononce sur la politique écologique et montre qu'il est possible de joindre l'économie à l'écologie de manière durable. Le journaliste préfère donner des réponses sérieuses aux questions posées dans sa chronique au lieu de les laisser ouvertes, ce qui ne laisse pas beaucoup d'espace pour l'ironie dont une des caractéristiques est qu'elle cache des significations.

La chronique d'Alain Franchon s'attache à l'union monétaire européenne et présente des avantages et des inconvénients de l'euro. Franchon pose la question de savoir si nous avons la meilleure politique monétaire en Europe et si non, qui est responsable de la crise financière. Le style d'écriture de Franchon est sérieux de telle manière que son ironie se trouve « entre les lignes ».

Sandrine Blanchard, quant à elle, écrit sur la vie moderne. Dans la chronique analysée, son sujet combine le football et la politique et les règles sur ces deux terrains. Blanchard se moque des moyens d'agir des politiciens qui n'attachent de l'importance qu'à leurs propres buts ambitieux. Par son écriture, Blanchard inclut habilement ses lecteurs – et s'inclut elle-même - à la situation de communication, créant ainsi des positions diverses et intéressantes pour l'interprétation.

Gérard Courtois, pour sa part, traite dans ses chroniques de sujets importants pour la France. Cette fois, le sujet est Albert Camus, dont la tombe est au cimetière de Lourmarin en Provence et pas au Panthéon à Paris, où se trouve la dernière demeure d'autres grands hommes. Courtois analyse cette question culturelle du point de vue politique et pose la question de savoir si Nicolas Sarkozy veut transférer la dépouille de Camus au Panthéon pour des raisons culturelles ou si ses raisons sont plutôt politiques. Il se moque de Sarkozy qui n'agit que pour ses propres objectifs politiques. Tout au long de son texte, Courtois présente des affirmations véridiques et hypothétiques, et de cette manière donne la possibilité à ses lecteurs de trouver son ironie.

J'utiliserai la notion *journaliste* pour renvoyer à la personne qui écrit la chronique. De l'autre côté sont *les lecteurs* qui soit s'abonnent au Monde soit achètent des numéros vendus au détail. On peut assumer que la plupart des lecteurs des chroniques sont des adultes qui possèdent déjà des connaissances variées pour pouvoir interpréter des textes complexes. Dans la partie théorique, j'utiliserai la notion de *locuteur* pour la personne qui énonce le discours, qui ironise, et la notion de *destinataire* ou d'*auditoire* en parlant de la personne ou des personnes qui interprètent le discours donné. Il est pourtant digne de mention que le locuteur dans une chronique peut être une autre personne que le journaliste. Mais dans un tel cas, c'est le journaliste qui présente les idées du locuteur, et en dernier lieu c'est le journaliste qui donne le discours aux lecteurs et qui est ainsi la source de l'ironie. Dans les exemples donnés et analysés dans ce travail, les italiques sont toujours mis par les journalistes. Je mettrai mes propres remarques, par exemple les énoncés ironiques trouvés dans les textes, en caractères gras.

1.3 Méthode

L'ironie est un objet d'étude complexe. Il faut que l'analyse tienne compte de l'aspect argumentatif et de l'aspect ironique qui, de son côté, demande une réflexion détaillée au niveau du discours. En ce qui concerne le premier, l'argumentation, je me permets de m'appuyer sur la théorie élaborée par Chaïm Perelman et Lucienne Olbrechts-Tyteca, également connu sous le nom de *Nouvelle rhétorique*. De nos jours, Perelman et Olbrechts-Tyteca sont, parmi d'autres, des rhétoriciens qui comprennent, comme Aristote, la discursivité de l'argumentation. Je trouve leurs idées particulièrement applicables à cette étude. La nouvelle rhétorique de Perelman associe bien rhétorique et argumentation, et définit cette dernière comme un fait de discours, pas seulement comme un fait de langue. Selon Perelman (1983 : 100), le locuteur essaie, par son argumentation, d'influer sur les façons de penser et d'agir de ses interlocuteurs, « [...] engager l'auditeur à faire certains choix plutôt que d'autres ». L'ironie, quant à elle, est une figure. Ainsi est-il nécessaire de jeter un coup d'œil au fonctionnement des figures en général avant d'entrer dans l'analyse de l'ironie en particulier. Je consulterai, entre autres, des ouvrages et des articles de Marc Bonhomme, de Christian Plantin, de Ruth Amossy et de Laurent Perrin pour mieux définir les concepts de figure et d'ironie mais aussi pour comprendre leur fonctionnement dans l'argumentation. Ekkehard Eggs a aussi écrit plusieurs articles intéressants traitant de l'ironie. Je vais m'appuyer également sur ses études.

J'insiste sur le fait que mon étude de l'ironie dans l'argumentation ne prétend pas être exhaustive. Elle est plutôt un coup d'œil sur l'utilisation de l'ironie dans un certain type de texte. De plus, je pars de l'idée que les lois du discours présentées par Grice¹ sont valables pour les textes étudiés, ce qui me permet de considérer, en premier lieu, les textes étudiés comme pertinents, sincères, informatifs et exhaustifs. Ainsi, mon analyse des textes et les conclusions que j'en tire ne sont qu'une interprétation de l'utilisation des figures dans l'argumentation et de la manière dont cette utilisation peut fonctionner comme une critique des phénomènes sociaux.

¹ Cf. par exemple *Communications* n° 30 (1979).

2 Notions fondamentales

Dans ce chapitre seront expliqués le champ discursif ainsi que le genre de discours étudié. Ces deux notions, celle de champ et celle de genre, sont considérées comme le cadre discursif. Un champ est un cadre institutionnel de discours. Un genre de discours, quant à lui, est un type de discours normé à l'intérieur d'un champ. (Amossy 2000 : 195-199 ; 2009 : 215-219.) Je me propose d'étudier un genre de discours, la chronique, dans le champ journalistique. Pour lier ce cadre discursif à l'argumentation, je présenterai dans le chapitre 2.2 la théorie de l'argumentation de Perelman, qui est bien applicable à n'importe quel type de champ ou de genre.

2.1 Cadre discursif

Le champ permet de considérer le discours comme un « lieu institutionnel d'où s'effectue son énonciation » (Amossy 2000 : 197 ; 2009 : 216). Autrement dit, c'est le champ qui définit qui parle et avec quelle autorité, dans quel espace et dans quelle position par rapport aux autres positions. Dans cette étude, celui qui parle, c'est le journaliste. Par son discours dans un journal français, il entre dans le discours journalistique. Le journaliste s'adresse à ses lecteurs, à tous ceux qui lisent *Le Monde*. Selon Dominique Maingueneau (2007 : 47), chaque genre de discours est une « activité verbale autonome » qui a sa propre forme et qui comprend un ensemble de règles de fonctionnement. Je souligne, comme le fait aussi Maingueneau (2007 : 42) que chaque genre de discours est aussi une activité sociale. Ainsi, le journaliste choisit un genre journalistique pour son texte. Ce choix dépend du type de communication que le journaliste veut mettre en place. Par exemple, il peut préférer le reportage à la chronique pour rapporter un événement grave, ou la chronique à l'interview pour critiquer une situation politique. Le rôle du journaliste n'est-il pas aussi de remettre en question des phénomènes sociaux et de donner de nouveaux points de vue pour modifier la situation existante et les opinions des lecteurs ? A ma connaissance, la fonction pragmatique d'une chronique est de critiquer, d'essayer d'influer sur la pensée et sur les attitudes des autres, de donner des idées à la réflexion. Autrement dit, le journaliste essaie d'établir une relation avec le lecteur et d'accomplir un acte (interdire, recommander, conseiller etc.) par des énoncés. (Maingueneau 2007 : 3-4.) En analysant un discours, je me

concentrerai donc sur la relation entre le journaliste et ses lecteurs ainsi que sur l'influence des paroles du journaliste sur ses lecteurs. Mon approche est donc pragmatique. La chronique sera considérée dans ce travail comme un genre de discours ayant pour but principal de critiquer et de réorienter les pensées du public, de soumettre un problème à la réflexion de l'auditoire. L'argumentation est un moyen pour obtenir les buts principaux.

Pour résumer, le genre de discours étudié dans ce travail, la chronique, relève du champ journalistique où la position du journaliste dépend de son objectif (critiquer, défendre, faire réfléchir). Nous avons vu quelles sont les conditions du discours journalistique étudié dans ce travail. Autrement dit, nous pouvons maintenant définir qui parle, à qui, quand, où et pourquoi. Dans le chapitre suivant, je présenterai la théorie de l'argumentation de Perelman et Olbrechts-Tyteca pour pouvoir expliquer comment le locuteur construit son argumentation.

2.2 Théorie de l'argumentation

La nouvelle rhétorique de Perelman et Olbrechts-Tyteca permet d'appliquer la notion de rhétorique aux situations de communication plus variées que les théories de la rhétorique classique qui, de leur côté, se concentrent principalement sur les situations de communication orale. La théorie de Perelman et Olbrechts-Tyteca se consacre aux techniques discursives dans les textes écrits. (Perelman 1983: 7-8.) En d'autres termes, la nouvelle rhétorique cherche à étudier les moyens linguistiques au service de l'argumentation. Par les techniques discursives le locuteur cherche l'acceptation par l'audience des arguments proposés, ce qui est une condition pour toute argumentation. Il faut de « l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment » (Perelman 1983 : 5).

L'étude de Perelman n'insiste pas sur la manière dont s'effectue la communication mais sur la structure de l'argumentation. Perelman a pour objectif de retrouver les principes qui fondent une logique des valeurs dans une situation de communication. C'est donc l'auditoire qui a un rôle central dans l'argumentation. (Robrieux 2000 : 24 ; Perelman 1983 : 7-8.) Le locuteur doit connaître son auditoire et s'y adapter, ce qui lui permet de former une argumentation efficace et persuasive (Perelman 1983 : 9-10). Autrement dit, le locuteur cherche l'adhésion en fondant le

discours sur les points d'accord. Ces points d'accord peuvent être des faits, vérités, opinions et croyances généralement acceptés, ou des valeurs et des croyances qui sont partagées seulement par un certain nombre de destinataires, par ceux que le locuteur cherche à persuader. (Perelman 1983 : 88.) Bien entendu, l'auditoire des chroniques étudiées est toute personne qui lit *Le Monde*. Cela présuppose que chaque lecteur est nécessairement francophone. Ainsi, le locuteur considère son destinataire comme quelqu'un qui parle français, plus probablement comme quelqu'un qui fait partie de la société française. Mais il va sans dire que chaque Français ne partage pas les mêmes valeurs et croyances. L'auditoire des chroniques est donc composite et pas du tout homogène. Par conséquent, le locuteur ne cherche pas à persuader tout ceux qui lisent *Le Monde* mais certains lecteurs qui partagent les valeurs présentées dans le discours. En d'autres termes, le locuteur essaie de persuader un auditoire particulier par son argumentation (Perelman 1983 : 36). L'ironie, par exemple, est plus efficace si elle s'adresse à un auditoire particulier et non pas universel (Perelman 1983 : 280).

Au moment de l'argumentation, la présence réelle de cet auditoire particulier n'est pas essentielle dans l'interaction. Autrement dit, il n'est pas nécessaire que le locuteur, en donnant son discours, voie et rencontre physiquement son destinataire. Ce qui compte, c'est plutôt l'image que construit le locuteur de son destinataire. Le destinataire peut être soit un groupe soit un individu. L'efficacité de l'argumentation dépend de la distance entre l'image construite et le destinataire réel. (Amossy 2000 : 36-37 ; 2009 : 44-45 ; Perelman 1983 : 25.) Mais comment savoir quelle image le locuteur construit de son destinataire ? Nous ne pouvons pas connaître les intentions du locuteur. Ainsi, la construction doit être trouvée dans le discours lui-même. En d'autres termes, l'image du destinataire se concrétise dans le texte. (Amossy 2000 : 38-39 ; 2009 : 46-47.) Par exemple, le locuteur peut utiliser des noms propres qui aident à trouver l'image construite. Il peut aussi parler dans son discours de « tu », de « vous » ou même de « nous ». Ce dernier pronom personnel englobe le locuteur dans le groupe de ses destinataires. Si ce type d'indices explicites font défaut, le seul moyen pour le locuteur est d'établir la communication à partir des valeurs et des croyances qui définissent l'image du destinataire. (Amossy 2000 : 41-43 ; 2009 : 50-52.) Par exemple, dans la chronique étudiée, Hervé Kempf s'adresse à tous ceux qui partagent les valeurs environnementales :

1. Si l'on veut réduire les émissions de la Chine, **ce qui est très souhaitable**, un moyen efficace est de moins importer de produits chinois.

Kempf dit clairement qu'il soutient la réduction des émissions de la Chine et donc la protection de l'environnement plus qu'un accroissement financier aux dépens du bien-être et de la conservation de notre planète. Pour analyser l'argumentation, Perelman prend comme point d'intérêt les valeurs. Il les classe en valeurs abstraites (comme la justice), qui sont souvent liées à un changement, à une rénovation d'idées et de modes d'agir, et en valeurs concrètes (comme la France, l'Eglise, un être vivant) qui, de leur côté, sont liées à une stabilité et à la conservation d'idées et de modes d'agir. L'argumentation se base, selon Perelman, sur les unes ou sur les autres. (Perelman 1983 : 103-107.) En plus des valeurs, l'argumentation prend appui sur les hiérarchies. Elles sont le plus souvent implicites et se divisent, comme les valeurs, en hiérarchies abstraites (la supériorité du juste sur l'utile) et concrètes (la supériorité des hommes sur les animaux, par exemple). Une hiérarchie peut s'établir aussi entre les valeurs si on préfère une valeur à une autre ou si on adhère à ces valeurs avec une intensité différente. (Perelman 1983 : 107-111.) Bref, le locuteur fonde son discours sur les valeurs et les hiérarchies importantes pour ses destinataires.

Je parlerai plus en détail de l'auditoire des chroniques dans la partie empirique. Dans la partie suivante, j'expliquerai la naissance et le fonctionnement des figures et de l'ironie dans l'argumentation. Je me concentrerai, bien entendu, sur la fonction argumentative des figures et réfléchirai aussi aux traits qui donnent le potentiel argumentatif aux figures et à l'ironie en particulier.

3 L'ironie comme figure argumentative

Déjà dans les dialogues platoniciens, Socrate définissait l'ironie comme une technique oratoire fondée sur la crédulité feinte. L'ironie de Socrate était à la fois pédagogique, où on voulait démasquer l'erreur, mais en même temps persuasive, où on reconstruisait la vérité. (Perrin 1996 : 7.) Autrement dit, dans l'ironie de Socrate étaient présentes les parties adverses (l'erreur et la vérité) et l'orateur essayait d'argumenter pour la vérité en démasquant l'erreur et en se moquant de cette erreur ou de tous ceux qui y croyaient. De nos jours, l'idée de l'ironie est toujours la même. Dans *Le Robert pour tous* (1994 : 624), l'ironie est définie comme une « manière de se moquer en disant le contraire de ce

qu'on veut exprimer ». Ainsi, dans son discours argumentatif, le locuteur a pour but de se moquer de quelqu'un ou de quelque chose. Il réalise cette moquerie en disant le contraire de ce qu'il veut vraiment dire. Le contraire est donc la conséquence du besoin de railler. Le contraire peut être présent dans le discours ironique au niveau textuel mais aussi au niveau des pensées. Autrement dit, le contraire ne se voit pas nécessairement au niveau de la langue mais les contradictions se trouvent au niveau de la logique. Cela présuppose une interprétation qui tient compte du contexte. L'ironie ne peut jamais exister sans un contexte établi, linguistique ou situationnel. Bien qu'elle se produise au niveau de la phrase (Eggs 2009 : 3), l'ironie sera toujours interprétée au niveau du discours. Ainsi, dans ce travail, l'ironie sera considérée comme une figure discursive et argumentative.

Dans les chapitres suivants, je jetterai un coup d'œil sur les figures. Il est important de savoir comment et pourquoi elles sont produites et comment elles peuvent être interprétées. J'expliquerai la production, l'identification et l'interprétation des figures en général et de l'ironie en particulier. Je me concentrerai aussi sur l'argumentativité² des figures. En d'autres termes, ce qui m'intéresse, ce sont les facteurs qui donnent à l'ironie son potentiel argumentatif.

3.1 Production et réception des figures

La figure se construit à deux phases. Premièrement au niveau de la production et deuxièmement au niveau de la réception. L'interprétation (niveau réception) doit être en corrélation avec la perspective figurale du locuteur (niveau production). Ces deux niveaux nécessitent certaines conditions préalables qui rendent possible la production, l'identification et l'interprétation d'une figure. Il faut une compétence encyclopédique sur le monde, sur les valeurs et sur les idéologies. Cette compétence forme notre univers cognitif. La compétence communicative, pour sa part, consiste dans les lois du discours qui nous permettent de comprendre le fonctionnement du discours. La compétence linguistique, quant à elle, éclaire le fonctionnement des énoncés (au niveau de la phrase, du texte et du genre). La compétence logique est notre capacité de raisonnement et, à la

² Notion utilisée par Marc Bonhomme (2009 : 2) au sens où le rapport entre rhétorique et argumentation est celui d'inclusion : « *L'argumentativité* n'est alors qu'une des dimensions d'un discours rhétorique. » Il constate que les figures sont toujours de rhétorique et occasionnellement argumentatives.

fin, la compétence rhétorique nous donne la capacité de reconnaître les opérations des énoncés et de comprendre le sens figural des énoncés. (Bonhomme 2005 : 29-31.) Les figures, et l'ironie en particulier, sont donc très liées au contexte et aux idéologies.

Bonhomme (2005 : 52-54) classe les figures en deux catégories selon leur lieu de production. Premièrement, il y a certaines figures qui se produisent dans l'énonciation, c'est-à-dire dans l'acte même et dans le contexte d'énonciation. Cela comprend l'attitude du locuteur et la situation du discours. Deuxièmement, il y a des figures qui se produisent dans l'énoncé au niveau morphologique, syntaxique ou sémantique. Je donne des exemples :

2. Magnifique, c'est la pleine lune ce soir.
3. La lune rêve.

Dans l'exemple (2), le locuteur produit une phrase affirmative ordinaire qui peut pourtant être figurée si on tient compte du contexte. Si nous savons que le locuteur n'aime pas la pleine lune puisqu'elle cause, par exemple, de la migraine, on peut constater qu'il ne considère pas que l'apparition de la pleine lune est magnifique mais plutôt le contraire. Or, comme il est généralement admis, l'apparition de la pleine lune peut causer du fanatisme de quelque genre³, et le destinataire pourrait considérer cet énoncé comme ironique. En tout cas, grâce aux connaissances contextuelles, le destinataire peut interpréter cet énoncé comme ironique. La figure se produit ainsi dans l'énonciation. En (3), il y a un conflit conceptuel au niveau sémantique, ce qui crée une figure. La figure dans cet énoncé ne dépend pas du contexte mais elle se produit dans l'énoncé même. Bonhomme situe l'ironie principalement sous le premier type, constatant que l'ironie est une figure fortement énonciative et contextuelle. L'ironie est présente dans une situation de communication, elle n'est pas une forme langagière exacte. C'est pour cela que l'ironie est considérée dans ce travail comme une figure discursive, comme une « réalisation discursive particulière » plutôt que comme une « forme normée de la communication » (Bonhomme 2005 : 15).

La production des figures peut être intentionnelle ou non. Celle de l'ironie doit être intentionnelle afin de pouvoir engendrer des effets illocutoires et perlocutoires. Cela

³ Selon certaines croyances, l'apparition de la pleine lune peut causer du fanatisme chez quelques personnes, chez les « dingues ».

signifie que le locuteur utilise l'ironie consciemment dans son discours pour qu'il puisse accomplir une action qu'il souhaite (effet illocutoire) et influencer sur le comportement du destinataire, susciter des effets perlocutoires chez son destinataire. Sans l'intention du locuteur, la communication ironique ne peut pas réussir. Par l'ironie, le locuteur cherche à se moquer de quelqu'un ou de quelque chose. C'est cette raillerie qui est toujours une intention du locuteur. Pour créer de la raillerie, le locuteur s'exprime en disant le contraire de ce qu'il veut vraiment dire. En d'autres termes, le locuteur dit une chose en voulant dire une autre pour pouvoir se moquer de quelqu'un ou de quelque chose. (Perrin 1996 : 96.)

En ce qui concerne la réception des figures, Bonhomme (2005 : 77) rappelle que les figures sont souvent considérées plutôt comme affectives que comme argumentatives surtout à cause de leur caractère fondé sur les sensations et sur « une sorte de communion instantanée ». Je prends, pourtant, comme point de départ une attitude plus consciente, présentée par Bonhomme (2005 : 75-79), selon laquelle les figures sont complexes, inventives, contextualisées et reçues et interprétées avec prudence. Dans la réception des figures il y a deux phases complémentaires : celle de l'identification et celle de l'interprétation (Bonhomme 2005 : 75). Le destinataire cherche à comprendre l'intention du locuteur, qui doit être suggérée par des indices. Autrement dit, il faut un relief grammatical, sémantique ou énonciatif pour qu'un énoncé soit considéré comme figural. Les figures sont des variations du discours « ordinaire » sur le plan de leur statut énonciatif, de leur structure ou de la communication. (Bonhomme 2005 : 39, 42.) Selon Perelman (1983 : 227-228), pour qu'il y ait une figure, il faut une forme syntaxique, sémantique ou pragmatique, indépendante du contenu et isolable, et un emploi anormal de cette forme. Le destinataire doit remarquer cet usage anormal d'une entité propositionnelle pour pouvoir identifier celui-ci comme une figure.

Selon Bonhomme (2005 : 79-86), il y a, dans le discours, différents types d'indices qui favorisent l'identification des figures. D'une part, les indices métadiscursifs montrent la présence d'une figure dans le discours. Le locuteur signale ostensiblement son intention d'utiliser une figure. Ce type d'indices inclut par exemple les signes de ponctuation, les signes graphiques ou une mention explicite du processus figural. Un point d'exclamation dans un texte journalistique sérieux peut fonctionner comme un indice métadiscursif. D'autre part, Bonhomme distingue des indices

discursifs qui comprennent diverses anomalies dans le discours et dans la localisation des figures. Par exemple, la place exceptionnelle d'une disposition textuelle dans le discours ou certains genres discursifs favorisant l'utilisation des figures révèlent l'intention du locuteur d'utiliser une figure. Je donne un exemple de la chronique de Gérard Courtois qui écrit sur l'écrivain Albert Camus :

4. A Lourmarin, Camus est chez lui. Il serait **étranger** à Paris qu'il n'aimait pas, **étranger** dans ce mausolée républicain, ses frontons, ses colonnades et ses coupes, ses fresques académiques et ses marbres glacés, ses « grands hommes » dans la pénombre de la « patrie reconnaissante », **étranger** dans ce « *grand temple déserté par les dieux* » où Nicolas Sarkozy s'est mis en tête de le panthéoniser.

L'utilisation de l'adjectif étranger est saillante puisqu'une des œuvres mondialement connues de Camus s'intitule *L'Etranger*. L'utilisation de cet adjectif fonctionne comme un indice discursif dans le texte. Il faut donc chercher la signification profonde pour l'apparition de cet adjectif dans le texte de Courtois.

Bonhomme (2005 : 86-88) constate également que l'identification des figures est une estimation consistant à prioriser certains indices par rapport à d'autres⁴ et à s'appuyer sur les compétences du destinataire. Pour identifier un énoncé ironique dans le discours, le destinataire doit comprendre le contexte. Les indices qui dévoilent une ironie peuvent être soit discursifs, se trouvant dans le contexte, soit métadiscursifs. Un énoncé n'est pas, bien entendu, ironique en tant que tel mais nécessite un contexte autour de lui. Je donne un exemple simple :

5. Magnifique, il y a un film de Stallone ce soir à la télé !

Si on sait que l'énonciateur aime les films de Sylvester Stallone, on considère cet énoncé comme non-ironique. Mais si on sait que l'énonciateur déteste les films de Stallone, cet énoncé est automatiquement compris comme ironique. Il faut ainsi connaître le contexte qui donne à cet énoncé sa valeur ironique.

L'interprétation des figures veut dire que le destinataire cherche à comprendre les motivations pour l'utilisation d'une figure identifiée. La figure identifiée inclut toujours des informations préconstruites, celles construites par le locuteur et celles coconstruites par le destinataire. Les premières comprennent les informations qui sont dans la

⁴ Bonhomme donne quelques paramètres qui me paraissent néanmoins inutiles à être présentés ici, car ils sont tous basés sur la probabilité et leur présence rendrait le champ de recherche de cette étude trop vaste.

mémoire discursive des sujets communicants. Ce sont des informations dont on a déjà parlé dans le discours. L'information construite par le locuteur, de son côté, met le destinataire en jeu pour calculer le positionnement du locuteur dans le discours. En d'autres termes, le destinataire essaie de comprendre si le locuteur veut vraiment communiquer ce qui est exprimé dans l'énoncé. Les informations coconstruites par le destinataire sont la somme des informations préconstruites et des informations construites par le locuteur, et termine le processus d'interprétation d'une figure. (Bonhomme 2005 : 101-103.) En ce qui concerne l'ironie, qui est « une figure énonciativement complexe » (Bonhomme 2005 : 108), les informations construites par le locuteur sont très difficiles à interpréter. La prise en charge par le locuteur ou son absence est un élément central dans l'ironie. Le locuteur exprime une pensée dont il ne prend pas la responsabilité. (Perrin 1996 : 91, 94. ; Bonhomme 2005 : 107.) Le locuteur mentionne donc une opinion qui ne lui appartient pas et, en le faisant, la disqualifie (et aussi les personnes qui y croient) et communique sa propre opinion en disant le contraire.

Dans l'interprétation des figures, il y a quelques facteurs qui sont difficiles à étudier à cause de leur caractère flottant. Premièrement, il faut que le destinataire décide du moment où l'interprétation d'une figure est satisfaisante (Bonhomme 2005 : 134). Deuxièmement, l'interprétation d'une figure ne garantit pas le succès interactif, c'est-à-dire, si la compréhension est en ligne avec l'intention du locuteur (Bonhomme 2005 : 140.) Je ne vais pas prendre en compte ces facteurs dans ce travail au niveau théorique ni au niveau empirique. Dans l'analyse, je pars de l'idée que mon interprétation est satisfaisante et en concordance avec l'intention du locuteur.

Une fois produite, identifiée et interprétée, la figure obtient une valeur argumentative. Dans le chapitre suivant, j'étudierai les traits qui donnent aux figures le potentiel d'être argumentatives.

3.2 Potentiel argumentatif de l'ironie

Dans *la Nouvelle Rhétorique*, Perelman (1983 : 227) étudie en quoi et comment l'utilisation de certaines figures s'explique par les besoins de l'argumentation. La question essentielle pour Perelman, reformulée par Amossy et Koren (2009 : 12) dans leur article traitant des figures dans l'argumentation, est la suivante : « A quel besoin

essentiel la figure répond-elle ? » Selon Christian Plantin (2009 : 2), les figures sont un des instruments spécifiques dans le discours permettant de traiter l'argumentativité d'une façon particulière. Je m'intéresse donc à la fonctionnalité des figures qui soulève la question de savoir pourquoi les figures sont produites et comment elles sont reçues. Perelman (1983 : 232) se demande si certaines figures peuvent être considérées comme une des manifestations du procédé argumentatif dans le discours. Il classe les figures en trois catégories : choix, présence et communion. Ces catégories signifient que l'effet de certaines figures est « d'imposer ou de suggérer un choix, d'accroître la présence ou de réaliser la communion avec l'auditoire ». Ce qui m'intéresse dans mon travail, c'est la dernière catégorie, les figures de communion. Elles créent l'effet d'appartenance au groupe et à ses valeurs. Dans l'argumentation, c'est cette adhésion aux valeurs et finalement la persuasion qui est cherchée par le locuteur. (Perelman 1983 : 232-241 ; Plantin 2009 : 8-9.) Meyer (2008 : 126, cité par Amossy et Koren 2009 : 12-13), lui aussi, constate que l'effet argumentatif des figures repose sur le fait que les figures mettent en évidence des valeurs qui unissent le locuteur et son audience. La figure fonctionne comme un signal de la réalité et éclaire l'argument qui peut être lu « entre lignes ». La fonction essentielle des figures dans l'argumentation peut ainsi être trouvée dans les valeurs communes et dans le sentiment de communauté entre le locuteur et son audience. Par une figure, on arrive à renforcer les effets recherchés chez le destinataire dans un discours argumentatif. La structure d'une figure est ainsi non-isolable de l'argumentation dont la figure fait partie.

Dans les termes de Bonhomme (2005 : 154-155), les figures portent une certaine force d'influence par rapport à leurs destinataires. Chaque figure a donc une fonction dans le discours où elle se présente. Bonhomme (2005 : 162-186) distingue cinq fonctions différentes (esthétique, phatique, pathémique, cognitive, argumentative), dont la dernière m'intéresse particulièrement. La fonction argumentative a pour but de persuader et elle consiste en deux dimensions : rationnelle et intuitive. La première consiste à expliquer l'argument par la rationalité et la seconde par des raisons plus intuitives, voire émotionnelles. La fonction argumentative cherche à susciter chez les destinataires une modification du comportement au niveau du savoir et, ce qui est plus important, au niveau des actions. (Bonhomme 2005 : 179.) Dans l'ironie, le locuteur cherche à critiquer ou argumenter par la moquerie, et l'influence recherchée sur le comportement du destinataire est, par exemple, de faire repenser ses valeurs. Par

l'ironie, le locuteur peut suggérer un choix plutôt qu'un autre, et l'ironie serait alors, selon la classification de Perelman, une figure de choix. Dans ce travail, cependant, je classifierai l'ironie plutôt comme une figure de communion puisque, évidemment, son effet argumentatif est fondé sur l'adhésion entre les sujets communicants.

Mais qu'est-ce qui détermine le potentiel argumentatif des figures ? Quelles sont les caractéristiques des figures qui leur donnent leur potentiel argumentatif ? Plantin (2009 : 3) constate qu'il existe quelques caractéristiques propres aux figures qui ne disparaissent pas quelle que soit leur fonction dans le discours. Selon lui, les figures sont considérées comme un divertissement, voire comme un distracteur. C'est leur nature d'être saillantes. Bonhomme (2005 : 184) et Amossy et Koren (2009 : 15) soulignent, eux aussi, que la saillance est une caractéristique centrale pour les figures. En d'autres mots, c'est la prééminence des figures qui leur donne une certaine valeur, même argumentative. Cette saillance, par exemple l'exagération, rompt la linéarité du discours ordinaire et crée une tension au niveau énonciatif. Pour Perelman (1983 : 226), les figures fonctionnent comme un facteur important dans le discours persuasif. Selon lui, les figures décrivent les choses comme nous les pensons, comme nous les imaginons. Pour pouvoir identifier une figure dans le discours, il faut que son utilisation soit étrange ou hors de l'ordinaire dans un certain contexte. Cette même saillance est donc une partie intégrante des figures argumentatives. Je donne un exemple tiré de la chronique de Francis Marmande :

6. L'armée n'est pas là. Je ne sais pas vous, mais quand je vois trois **zèbres** surarmés en treillis (souvent une jeune fille au milieu, avec des lunettes), en train de traverser un hall de gare, je m'écarte.

Dans sa chronique, Marmande décrit ce qu'il voit dans la gare de Lyon à Paris. Il y a un jeune homme et des policiers. Dans l'extrait ci-dessus, Marmande parle de *zèbres*. On voit clairement qu'il n'est pas possible qu'il y ait des animaux à la gare et ainsi l'utilisation du nom *zèbre* doit avoir une autre signification, probablement figurée.

Selon Plantin (2009 : 4), un autre facteur typique des figures est leur propension à être impertinentes et contradictoires car elles prétendent orner la vérité et renforcer l'argument alors qu'elles voilent la première et contredisent le second. En d'autres termes, les figures fonctionnent comme un masque dans le discours. Elles disent une chose mais cachent le message réellement communiqué par le locuteur. Elles ont

tendance à être ambiguës. Cela se voit, d'une certaine façon, dans le caractère contradictoire surtout au moment de la réception et de l'interprétation. La figure semble être ornementale ou argumentative mais elle porte néanmoins des éléments contradictoires, ce qui rend l'interprétation difficile. C'est le cas dans l'ironie. Par un énoncé ironique, le locuteur semble être d'accord avec l'opinion qu'il exprime mais puisqu'il cherche à se moquer de tous ceux qui sont d'accord avec cette opinion, il dit le contraire de ce qu'il veut dire en réalité. J'utilise un exemple de la chronique de Hervé Kempf :

7. En décembre 1999, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) s'apprêtait à célébrer **triomphalement** à Seattle les bienfaits du libre-échange. Mais une contestation massive unissant syndicats, écologistes et tout ce qu'on allait appeler la société civile transformait la cité radieuse en une ville assiégée et la réunion en une pantalonnade.

Le journaliste affirme que L'OMC s'apprêtait à célébrer *triomphalement* à Seattle les bienfaits du libre-échange. La suite de son texte révèle, en revanche, que les célébrations étaient tout sauf triomphales. Il y a alors des éléments contradictoires dans cet extrait. Il n'y a rien d'autre qui explique l'adverbe *triomphalement* que la phrase suivante et ainsi, le destinataire est obligé de considérer l'utilisation de cet adverbe comme figurée. Le journaliste cherche à se moquer de tous ceux qui pensent que les réunions des organisations mondiales sont luxueuses et acceptables ou bien encore, de tous ceux qui considèrent le commerce mondial et le libre-échange comme une fin en soi nécessaire pour le bien-être du monde.

L'ironie peut être utilisée dans toutes les situations argumentatives, mais certaines situations conviennent mieux à l'argumentation par ironie (Perelman 1983 : 280). Bonhomme (2009 : 5) constate que certains genres de discours sont plus argumentatifs que d'autres, parmi lesquels les genres liés à la parole publique. La chronique, à mon avis, est un genre argumentatif. Lorsqu'une figure se trouve dans une chronique, on tourne plutôt vers une interprétation argumentative qu'une interprétation poétique ou esthétique.

Selon Bonhomme (2009 : 5-6), un contexte socioculturel ou historique peut conduire à l'argumentativité. J'ai trouvé cet aspect également dans l'article d'Amossy et de Koren (2009 : 15), qui expliquent qu'il faut faire comprendre au destinataire qu'il y a un problème à résoudre, c'est-à-dire un malaise dans la société. Les pamphlets ou les discours politiques du temps de la guerre sont de bons exemples de discours

socioculturels et historiques au moment de la tension sociale. Par exemple, la chronique de Francis Marmande sur la pauvreté montre clairement l'inégalité dans la société. Le gouvernement doit trouver une solution au problème de pauvreté. La chronique de Marmande ne donne pas, néanmoins, des propositions pour résoudre ce problème. L'objectif d'un discours traitant un sujet social est de révéler le problème, de susciter la discussion, de critiquer les dirigeants et d'argumenter pour un avenir plus juste plutôt que de donner une réponse définitive à la question principale. Le discours de Marmande est fortement social. Marmande mentionne à la fin de sa chronique la pochette du disque *The Clown* d'un musicien américain Charles Mingus, qui date de l'année 1957. En le faisant, en comparant la situation des pauvres en 2007 à celle de l'année 1957, il associe son discours à un contexte sociohistorique.

Pour résumer, le potentiel argumentatif des figures repose sur le fait que les figures sont, de par leur nature, saillantes et contradictoires. Un genre de discours et un contexte socioculturel ou historique peuvent aussi colorer argumentativement une figure. Les figures sont utilisées pour réaliser l'intention du locuteur et pour influencer sur le comportement du destinataire. Le potentiel argumentatif de l'ironie est fondé sur ces mêmes éléments. Dans les parties suivantes, j'analyserai l'ironie trouvée dans mon corpus. Dans le chapitre 4, j'expliquerai tout d'abord plus en détail la notion de raillerie qui est le point de départ de l'usage de l'ironie dans l'argumentation. Ensuite, j'essaierai d'analyser la raillerie qui peut être trouvée dans les chroniques en reconstruisant l'image que le journaliste de chaque chronique dessine de son destinataire. Il est important de pouvoir repérer l'intention de chaque journaliste d'argumenter par l'ironie. La raillerie et ainsi l'ironie sont très efficaces lorsque l'argumentation est adressée à un auditoire particulier et bien défini. Dans le chapitre 5, je présenterai la notion de contraire, qui est la conséquence de la raillerie dans l'ironie. J'avancerai donc à une analyse plus détaillée. Je classifierai les différentes manières d'exprimer le contraire dans les énoncés ironiques. Je donnerai également des exemples appartenant à chacune de ces catégories pour pouvoir montrer le caractère multiple du contraire. Je lierai mon analyse à la théorie de l'argumentation de Perelman et, tout au long de l'analyse, je commenterai l'utilisation de l'ironie dans l'argumentation dans les chroniques étudiées.

4 Le schéma paradoxal de l'ironie dans l'argumentation

La responsabilité (ou absence de responsabilité) du locuteur, le contraire et la raillerie, qui a pour but de prendre quelqu'un ou quelque chose pour cible et de le disqualifier, sont les composants essentiels de l'ironie, comme il a déjà été noté dans ce travail. Perelman (1983 : 276, 280) formule cette idée de l'ironie en constatant que l'utilisation de l'ironie est complexe, même paradoxale. En l'employant, on veut faire entendre qu'il y a une utilité à se moquer de quelqu'un ou de quelque chose, une utilité à critiquer et à influencer. Le locuteur a une intention d'ironiser et il utilise l'argumentation comme un moyen pour atteindre ses buts. En même temps, il ne prend pas la responsabilité de ce qu'il dit, et s'exprime en disant le contraire de ce qu'il veut vraiment communiquer. La raillerie dépend de ce qui est exprimé et de ce avec quoi le locuteur est en désaccord. Elle a pour cible toute personne qui partage l'idée exprimée littéralement. Quant à l'idée du contraire, qui est transmise par la raillerie, elle permet au locuteur de communiquer sa propre opinion d'une manière figurée.

Dans les termes de Perelman (1983 : 276-277), est considéré comme ridicule une conduite excentrique condamnée et sanctionnée par le rire. La raillerie est souvent liée à la transgression inconsciente d'une règle ou à l'ignorance soit de la règle elle-même soit des conséquences désastreuses de cette transgression. Une affirmation est ridicule dès qu'elle entre en conflit avec une opinion admise. Le locuteur peut utiliser la raillerie, c'est-à-dire l'argumentation par le ridicule, dans son discours, contre ceux qui refusent d'adhérer à ses opinions (Perelman 1983 : 277). Pour pouvoir créer de la raillerie, le locuteur doit prétendre se solidariser avec l'adversaire. Comme le constate Eggs (2009 : 8) : « La solidarité affirmative avec l'adversaire – qui se révèle être feinte - est un élément nécessaire à toute ironie ». Eggs utilise même le mot « connivence » pour signifier la solidarité dans les énoncés ironiques. Le locuteur doit feindre d'adhérer à l'opinion opposée pour construire les fondements de la raillerie. Il ne prend alors pas la responsabilité de ses paroles et s'exprime en disant le contraire de ce qu'il communique en réalité. L'avancée stratégique de la raillerie dans un discours suit ainsi un schème particulier. Premièrement, le locuteur admet une idée qui s'oppose à sa propre opinion. Deuxièmement, il montre l'impossibilité de s'accorder sur cette idée opposée et troisièmement, il retourne à l'opinion qu'il veut communiquer en réalité (Perelman 1983 : 278-279). L'ironie est un argument typique de ce procédé.

Il est ainsi important de définir à qui les journalistes adressent leur chroniques étudiées dans ce travail et pourquoi. En d'autres termes, je cherche à savoir quelles sont les opinions avec lesquelles les journalistes sont en accord ou en désaccord. Il faut reconstituer l'image qu'ont les journalistes de leurs lecteurs pour pouvoir dire à qui la raillerie est destinée. Mon intention est de voir comment, par la scène discursive, le journaliste réussit à ironiser et à argumenter. Dans la chronique de Francis Marmande le journaliste se présente comme quelqu'un qui voit à la gare de Lyon un jeune homme à qui il s'identifie :

8. Fondu enchaîné : j'atteins les quais par l'escalator (travelling avant, contre-plongée). Bandeson, entre deux de ces horribles jingles que se sont offerts les gares : alerte générale, « *une équipe de policiers est appelée sur la ligne 1 !* » **Tout ça pour mon clown.** Je le revois le lendemain, en rentrant de Lyon : il se grime dans un petit coin sombre. Une fille lui tend tristement un miroir.

L'armée n'est pas là. **Je ne sais pas vous, mais quand je vois** trois zèbres surarmés en treillis (souvent une jeune fille au milieu, avec des lunettes), en train de traverser un hall de gare, je m'écarte.

Marmande utilise l'adjectif possessif « mon » qui montre qu'il s'identifie au jeune homme à la gare. Au début du paragraphe suivant, il s'adresse à « vous ». Il parle à ses destinataires et se distingue lui-même, et le clown, de ce « vous » . Marmande destine son argumentation à tous ceux qui trouvent les valeurs comme l'humanité et l'appartenance à la société plus importantes que les valeurs comme la police et les règles. Il se moque, d'un côté, de tous ceux qui refusent d'adhérer à son opinion selon laquelle il faut s'intéresser à chaque individu de la société et ne pas accepter aveuglément les normes paternalistes autour de nous. De l'autre côté, Marmande raille les policiers qui suivent aveuglément les règles et les normes conservatrices. Comme le formule Perelman (1983 : 277) : « Le ridicule est la sanction de l'aveuglement, et ne se manifeste qu'à ceux pour lesquels cet aveuglement ne fait pas de doute. » Francis Marmande argumente donc pour un changement des modes d'agir, pas pour leur conservation. L'ironie de Marmande est destinée aux policiers et à la société. Elle est fondée sur l'opposition, que le journaliste construit dans le texte, entre la société, « vous », et le peuple, « nous ».

Hervé Kempf ne donne pas d'indices qui désignent directement ses lecteurs. Il fonde son argumentation sur les valeurs environnementales et, à mon avis, s'adresse à tous ceux qui ont des soucis sur notre planète et pour qui le climat est plus important

que la croissance économique massive, mais aussi à ceux dont les opinions sont totalement adverses.

9. En décembre 1999, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) s'apprêtait à célébrer triomphalement à Seattle les bienfaits du libre-échange. Mais **une contestation massive unissant syndicats, écologistes et tout ce qu'on allait appeler la société civile** transformait la cité radieuse en une ville assiégée et la réunion en une pantalonnade.

Au début de sa chronique, comme le montre l'exemple (9), Kempf ironise au sujet de la réunion de l'OMC (voir l'analyse détaillée dans le chapitre 5.1.1). La contradiction dans cet extrait se base sur l'opposition entre ceux qui soutiennent la croissance économique et ceux qui préfèrent protéger la planète contre les désavantages de l'accroissement économique. Kempf introduit ses deux groupes destinataires, et constate quelques lignes plus tard que :

10. Les deux thématiques du commerce et de l'environnement sont intimement liées.

Le journaliste indique clairement qu'il s'adresse aux économistes et aux écologistes. Ces deux groupes destinataires sont aussi présents dans l'exemple (11).

11. Si l'on veut réduire les émissions de la Chine, **ce qui est très souhaitable**, un moyen efficace est de moins importer de produits chinois. Et d'accepter de payer plus cher un certain nombre de biens, ce qui réduira la consommation matérielle, **tout en préservant des emplois dans les pays importateurs.**

La première phrase est destinée aux écologistes dont Kempf fait partie aussi lui-même. *Ce qui est très souhaitable* révèle que c'est l'opinion du journaliste de souligner les valeurs concrètes comme l'environnement et le climat. En s'adressant au groupe adverse dans la deuxième phrase de l'exemple (11), *tout en préservant des emplois dans les pays importateurs*, Kempf fait appel aux économistes en notant que la politique environnementale ne signifie pas nécessairement l'augmentation des dépenses. Dans l'exemple (12), il présente l'économie comme une valeur fondamentale et propose une nouvelle politique économique qui tiendrait compte aussi de l'environnement.

12. Comment faire ? En instaurant une taxe aux frontières liée à l'environnement.

On peut donc voir par les valeurs dans le discours à qui Kempf s'adresse et de qui il se moque. Kempf semble être d'accord avec les économistes sur le fait qu'il faut soutenir la croissance économique. Mais il montre ce point de vue comme contradictoire avec l'idée de la préservation de la planète. Il argumente ainsi pour la protection du climat, pas pour la croissance économique aux dépens de la planète. Ce qui est pourtant intéressant, c'est que Kempf ne semble pas ridiculiser les économistes mais il essaie de trouver une solution à cette contradiction discutée entre l'économie et l'écologie. La raillerie contre ceux qui ne pensent pas comme Kempf est très simple mais manifeste ; il fait un reproche aux économistes et pose la question de savoir pourquoi ceux-ci, dans les réunions mondiales du commerce, n'ont pas lié l'environnement plus clairement à des programmes économiques.

Gérard Courtois, quant à lui, utilise des indices langagiers dans le texte pour renvoyer à ses lecteurs.

13. A Lourmarin, Camus est chez lui. Il serait étranger à Paris qu'il n'aimait pas, étranger dans ce mausolée républicain, ses frontons, ses colonnades et ses coupoles, ses fresques académiques et ses marbres glacés, ses « grands hommes » dans la pénombre de la « patrie reconnaissante », étranger dans ce « *grand temple déserté par les dieux* » où Nicolas Sarkozy s'est mis en tête de le panthéoniser.

C'est son droit, sans doute, sous réserve de l'accord des héritiers. Ou plutôt son privilège présidentiel, depuis que de Gaulle y a fait entrer Jean Moulin. Admettons, de même, qu'il y a pire héros national que Camus. Il y côtoierait Voltaire et Rousseau, Hugo, Zola, Malraux et Dumas, pour ce qui est des écrivains. Lui, le juste, y serait associé aux Justes que Jacques Chirac y avait honorés collectivement en 2007. Il y symboliserait, peut-être, l'Union de la Méditerranée chère au chef de l'Etat.

Nobles motifs, en apparence, mais qui n'effacent rien du reste : l'instrumentalisation récurrente de l'Histoire, l'utilisation de la figure de Camus – ou tout autant celle de Marc Bloch – au plus vif d'un débat biaisé sur l'identité nationale, bref comme une captation d'héritage. L'auteur de *L'Etranger* et de *La Peste* appartient à tout le monde, dira-t-on. **Gageons** pourtant que celui qui considérerait les hommes politiques comme « des hommes sans idéal et sans grandeur », celui qui notait dans ses Carnets : « Chaque fois que j'entends un discours politique, je suis effrayé de n'entendre rien qui rende un son humain ; ce sont toujours les mêmes mots qui disent les mêmes mensonges », celui enfin qui ne se reconnut que deux patries (l'Algérie et l'Europe) et n'accorda à la France ce statut qu'aux heures les plus sombres de la Résistance, **gageons** que cet homme-là, indocile, ce révolté aurait jugé absurde d'être ainsi récupéré.

L'utilisation de la première personne du pluriel, *gageons*, inclut aussi Courtois lui-même à ce groupe qui considère Camus comme un intellectuel indépendant et comme un grand écrivain qui ne doit pas être transféré au Panthéon. Courtois s'adresse à ce groupe en soulignant une valeur abstraite, la justice. La dernière phrase de l'extrait montre que même Camus lui-même n'aurait pas voulu être transféré au Panthéon.

Courtois oppose cette valeur de la justice à une autre, le pouvoir. Il se demande si l'exercice du pouvoir pour les besoins personnels dépasse la justice, qui influence tout le monde, et dans quelle mesure il est acceptable de faire passer son propre intérêt avant celui des autres, surtout qu'il s'agit du président de la République française. Courtois montre ainsi que l'opinion de Sarkozy est intenable, et ridiculise le président dont l'opinion est en conflit avec celle du journaliste et probablement aussi avec celle de plusieurs Français. Courtois semble comprendre et accepter les efforts de Sarkozy pour augmenter sa force politique, mais en voulant dire le contraire, il rend Sarkozy ridicule en montrant que ses raisons pour transférer Camus au Panthéon sont politiques, pas culturelles ou même pas justes.

Sandrine Blanchard utilise, ce qui est un point attractif, la troisième personne à la place de « vous » pour s'adresser à ses destinataires. Selon Amossy (2000 : 42 ; 2009 : 51), la troisième personne peut substituer un « vous » ; c'est le contexte qui montre dans quelle mesure le « il » ou « ils » s'adresse à un auditoire particulier.

14. La France est devenue un gigantesque café des sports. Pour **la profane que je suis** en matière de football, le psychodrame national engendré par la main de Thierry Henry a quelque chose de fascinant. Les hommes politiques y vont de leurs commentaires, des sondages sont organisés, même des philosophes analysent l'« affaire ».

En me replongeant dans les archives footballistiques, pour essayer de comprendre ce « fait de jeu » tant discuté, j'ai découvert une histoire qui m'a fait sourire. C'était en 1990. L'Olympique de Marseille était éliminé en demi-finale de la Coupe d'Europe suite à un but marqué de la main par Vata, joueur du Benfica Lisbonne. **Les amateurs de football s'en souviennent. Mais se rappellent-ils la réaction de Michel Rocard ?**

Le premier ministre, qui n'est pas un fêru du ballon rond, était perturbé par les conditions de cette élimination et avait pris sa plume pour s'inquiéter auprès de Bernard Tapie, alors président de l'OM, des « *erreurs manifestes d'arbitrage* » qui devenait, selon lui, des injustices « *aussi impardonnables qu'incompréhensibles* ». Le chef du gouvernement annonçait qu'il demanderait au secrétaire d'Etat aux sports de prendre « *les contacts nécessaires* » pour envisager de doter les juges arbitres d'« *un écran de contrôle placé sur le bord du terrain* ».

Les réactions à cette lettre ? Sourire et moquerie. Philippe Séguin, grand amateur de football, donnait un carton rouge au premier ministre pour ses propos « *ridicules et démagogiques* ». L'erreur d'arbitrage est un « *élément du jeu* », considérait le député RPR. *Le Monde* écrivait à l'époque : « *La passion subite de Michel Rocard pour le football et sa compassion face aux déboires de l'OM, victime d'une main baladeuse, feront tressauter sa cote de popularité, mais de rire.* »

Au début de sa chronique, Blanchard se désigne comme profane de foot. Quelques lignes plus tard, elle constate que les amateurs de football se souviennent de ce qui s'est passé en 1990. Elle s'inclut ainsi elle-même à ce groupe. A la fin du deuxième

paragraphe, elle établit une connexion avec ses lecteurs en demandant s'ils se rappellent la réaction du premier ministre. Au niveau syntaxique, « ils » fait référence aux amateurs de football. Blanchard utilise donc la troisième personne pour s'adresser aux amateurs de football, au groupe dont elle fait partie elle-même, au lieu de « vous » ou bien « nous ». Blanchard s'adresse donc à tous ceux pour qui l'événement de l'année 1990 n'est pas un vrai psychodrame national. Elle construit une opposition entre les amateurs, pour qui l'événement n'est pas un psychodrame national, et les fanatiques de football qui, eux, considèrent l'événement de 1990 comme un vrai drame pour la France. La raillerie de Blanchard vise surtout le premier ministre qui est d'accord avec les fanatiques en considérant l'événement comme une « affaire » qui demande des « contacts nécessaires ». Ce qui révèle la raillerie de la journaliste, c'est qu'elle constate que le premier ministre n'est pas un fêru du ballon rond mais plutôt un amateur. Blanchard se moque ainsi de Michel Rocard qui agit comme un fanatique bien qu'il soit un amateur.

Alain Franchon construit l'image de ses lecteurs en utilisant, comme Blanchard, la troisième personne. Il parle tout d'abord des Grecs comme « ils » (et de la Grèce comme « elle »), ensuite des Allemands comme « ils » et finalement de chaque pays membre de l'union monétaire comme « ils ».

15. On peut comprendre les électeurs grecs. En élisant une majorité de gauche, celle du gouvernement Papandréou, **ils** n'ont pas voté pour la cure s'austérité que celui-ci leur impose : [...]

On peut comprendre les contribuables allemands. [...] **Ils** n'ont pas envie de « payer » pour la Grèce – c'est-à-dire de participer à un effort de solidarité financière qui apporterait un peu de sérénité sur le marché des bons de Trésor grecs et permettrait à Athènes de financer sa dette à moindre coût.

[...]

Les seize membres de l'union monétaire ont tous profité de l'euro. **Ils** ont vécu dix ans à l'abri des grands chocs financiers ; *ils* ont connu des taux d'intérêt historiquement bas ; **ils** ont importé leur pétrole à meilleur prix.

C'est seulement à l'aide du contexte qu'on peut savoir dans quelle mesure la troisième personne ne fait pas référence à des personnes exclues de la communication mais aux personnes à qui le discours est destiné. C'est comme si Franchon s'adressait à tous ceux qui regardent l'Europe de l'extérieur. Il faut pourtant se souvenir que la chronique est publiée dans un journal français et qu'ainsi on pourrait imaginer que Franchon destine son discours aux Français, pour qui les Grecs et les Allemands sont « ils ». Mais la France est aussi un des membres de l'union monétaire ; le troisième « ils » pourrait ainsi

être considéré comme « vous » ou comme « nous ». Franchon s'adresse donc aux Français et à tous les autres européens qui utilisent l'euro et qui sont touchés par la crise financière. Il souligne les valeurs abstraites, la solidarité et la justice, et souhaite pouvoir influencer sur les modes de penser et d'agir des citoyens des pays européens. Chaque pays a ses avantages et désavantages et il faut, dans l'Union Européenne, pouvoir travailler ensemble. Franchon ridiculise les pays membres qui, malgré les avantages obtenus, n'ont pas envie d'aider un pays en difficulté, et qui ont eux-mêmes, volontairement, adhéré à l'union monétaire. L'ironie se trouve ainsi dans l'idée que les pays membres ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes.

A travers les exemples analysés, nous avons vu comment la raillerie fonctionne dans les chroniques étudiées et comment l'image construite par les journalistes de leurs destinataires se manifeste dans les textes. Les journalistes ont le besoin d'argumenter et l'intention d'ironiser. Ils se moquent de tous ceux qui ne partagent pas les valeurs ou opinions qu'ils soutiennent, et cette raillerie se concrétise dans leurs textes par les énoncés dans lesquels est exprimé le contraire de ce que les journalistes communiquent. Dans les chapitres suivants, j'essaie de montrer comment, au moyen du contraire, l'ironie est au service de l'argumentation. Le contraire est la conséquence de la raillerie. J'avancerai ainsi à une analyse plus détaillée pour pouvoir étudier les différents types de contraire.

5 L'ironie au service de l'argumentation

Dans son article, Eggs (2009 : 10) indique des aspects essentiels de l'ironie, dont le plus important, selon lui, est la présence du contraire. Les connaissances du contexte et du cotexte aident le destinataire à identifier le contraire. Le contraire se manifeste dans l'ironie par *une réfutation* ou par *une négation*. (Perrin 1996 : 114-116.) Par tout cela j'entends une discordance entre ce qui est dit et son contexte. Un exemple simple pour clarifier :

16. Michel est un génie.

Cette proposition est le contraire de ce que le locuteur veut dire si nous la considérons comme ironique. Avec les connaissances contextuelles (on connaît l'opinion du locuteur

sur Michel et il ne le considère pas du tout comme un génie mais plutôt comme un idiot), on arrive à comprendre que le sens exprimé par le locuteur est le contraire de ce qui est communiqué. Il y a deux interprétations possibles : 1) Michel n'est pas un génie, 2) Michel est un idiot. La première est une négation et la deuxième une réfutation. Dans mon travail, je ne fais pas la distinction entre ces deux cas du contraire, mais ce qui importe, c'est la discordance ou bien l'illogisme au niveau du contexte.

Le contraire peut se manifester au niveau textuel, contextuel ou de manières particulières où le contraire semble absent mais dont la valeur ironique dépend des conditions du discours donné. Dans le chapitre 5.1 et ses sous-chapitres, j'expliquerai et analyserai le contraire textuel et contextuel qui se présentent de quatre manières différentes. Le chapitre 5.2 et ses sous-chapitres sont consacrés à l'étude des cas particuliers du contraire.

5.1 Contraire immédiat et propositionnel

Le contraire dans l'argumentation ironique peut être *immédiat* ou *propositionnel* (Eggs 2009 : 10). Le contraire est immédiat si un énoncé ironique est interprété comme ironique à l'aide d'un autre contexte que textuel. Autrement dit, dans cette analyse, ce qui est exprimé dans un énoncé est en contradiction avec les points d'accord qui ne sont qu'implicitement présentés par le journaliste dans sa chronique. Par points d'accord j'entends, comme il a déjà été noté dans le chapitre 2.2, des vérités, opinions, valeurs et croyances acceptées par les destinataires. L'interprétation de ce type d'ironie nécessite de bonnes connaissances contextuelles liées à la situation de communication. L'exemple précédent (16) inclut un contraire de ce type où l'importance n'est pas liée aux connaissances encyclopédiques, rhétoriques ou linguistiques mais contextuelles propres au discours en question. Un contraire propositionnel, de son côté, a besoin d'un contexte textuel pour porter son statut ironique. En d'autres termes, c'est à l'aide du cotexte que le destinataire comprend un énoncé comme ironique. Il y a une affirmation dans le discours, un argument, avec laquelle l'énoncé étudié est en contradiction. Le journaliste essaie donc de construire son argumentation en créant les points d'accords par son texte. Je donne un exemple :

17. [X] **Michel est un génie** ; [Y] il a révélé à sa mère notre intention d'organiser une fête surprise !

L'énoncé (X) est justifié par un argument (Y). On comprend l'ironie du locuteur grâce à cet argument (Y) qui montre que Michel n'est pas du tout un génie mais plutôt un idiot en révélant à sa mère une fête surprise. L'argument (Y) justifie ce qui est exprimé en (X) mais en réalité sa fonction consiste à intégrer au contexte un point d'accord susceptible de permettre au locuteur de signaler son ironie (Perrin 1996 : 199-200). Tout au long de mon travail, je marquerai l'énoncé ironique en (X) et je le mettrai en caractères gras. Si trouvable, au cas où le contraire est propositionnel, je marquerai l'argument définissant l'énoncé (X) en (Y). Les extraits étudiés peuvent inclure plusieurs arguments (Y) que je nommerai (Y1), (Y2) etc. selon leur ordre d'interprétation, qui n'est pas forcément chronologique. Egalement, le locuteur peut signaler proactivement ou rétroactivement que son énoncé (X) doit être interprété comme ironique et ainsi les arguments (Y) peuvent se trouver dans le texte avant ou après l'énoncé ironique. Dans les paragraphes suivants, je présenterai plus en détail le contraire immédiat et propositionnel qui se servent des procédés de *contrevérité*, *d'exagération*, *d'objection* et de *réfutation logique*.

La contrevérité énonce une fausseté contre le point d'accord (Perrin 1996 : 179-180, 183, 204.) Comme le constate Perrin (1996 : 182), la notion de fausseté dans la contrevérité concerne « uniquement les implications contextuelles susceptibles d'être associées à ce contenu à travers une interprétation ». L'ironie qui est fondée sur la contrevérité n'est pourtant pas un mensonge en énonçant le faux mais l'ironiste cherche à révéler ostensiblement la fausseté de ce qu'il exprime (Perrin 1996 : 181). Le texte ou le contexte peut révéler ce type d'ironie, ce qui rend le contraire se manifestant par la contrevérité soit immédiat soit propositionnel.

Dans l'exagération, de son côté, ce qui est exprimé caricature le point d'accord en lui donnant une valeur négative. Lorsque dans la contrevérité le locuteur contredit le point d'accord, dans l'exagération il l'exagère (Perrin 1996 : 186). L'exagération peut être soit hyperbolique soit ironique. La première veut dire que l'exagération est positive pour l'objet exagéré tandis que dans la seconde, l'exagération donne à cet objet une valeur négative, souvent péjorative, même ridicule. Le bonheur qu'apporte une exagération hyperbolique est absent dans une exagération ironique. (Perrin 1996 : 194.) Ce qui importe, selon Perrin (1996 : 197), c'est que si le destinataire n'accepte pas

l'exagération et la trouve ridiculisante, il reconnaîtra l'énoncé comme ironique. Le contraire dans l'exagération ironique se trouve dans le fait que ce qui est exprimé va dans le sens d'un point d'accord et ce qui, par contre, est communiqué en réalité s'y oppose (Perrin 1996 : 189). Le contraire peut être immédiat ou propositionnel dans l'ironie qui se sert du procédé d'exagération. Selon Perrin (1996 : 208-209), l'exagération ironique correspond à « l'esprit de l'ironie » car elle permet de répercuter la raillerie sur le point de vue de celui à qui l'on s'adresse et même sur ce que l'ironiste aurait pu lui-même exprimer sérieusement.

Dans l'objection, l'argument qui justifie l'opinion du locuteur est trop faible (Eggs 2009 : 7-8). Le locuteur énonce « une opinion d'où suivra clairement qu'il n'y a pas eu d'argument ou qu'une prémisse fautive a été choisie » (Aristote 1967 : 26 – 1403a 28 cité par Eggs 2009 : 7). En d'autres termes, l'argument trop faible est inadéquat au point d'accord. Je donne un exemple de Perrin (1996 : 205) où le contraire est propositionnel :

18. [X] **C'est fou ce qu'il aime les Africains, le Pen.** [Y] La preuve : il est allé leur rendre visite dans leurs pays respectifs.

Un lecteur averti sait considérer l'énoncé (X) comme ironique même sans l'argument (Y) puisque le Pen est connu de ses opinions racistes. Dans un tel cas, le contraire serait immédiat avec une interprétation contextuelle, voire situationnelle. Quant à l'argument (Y), qui devrait justifier l'opinion exprimée selon laquelle le Pen aime les Africains comme un fou, on voit certainement que la preuve n'est pas suffisante. Il est illogique de conclure que puisque le Pen est allé en Afrique, il aime les Africains. L'énoncé (X) est ainsi ironique et le contraire est propositionnel.

Le dernier procédé du contraire est la réfutation logique. Cette notion consiste en deux énoncés consécutifs dont le rapport est faux. La conséquence exprimée dans l'un des énoncés est fautive par rapport à ce qui est dit dans l'autre. (Eggs 2009 : 6.) La fausseté se trouve dans le contexte textuel et ainsi le contraire manifesté par la réfutation logique est forcément propositionnel. Je donne un exemple de l'article d'Eggs (2009 : 6-7) pour clarifier :

19. Lorsque les habitants de Tarragone vinrent dire à Auguste qu'un palmier avait crû sur son autel, il répondit : « C'est la preuve que vous y sacrifiez souvent. »

Une conséquence logique du sacrifice des Romains serait qu'aucun palmier ne pousse sur les autels des dieux. L'empereur Auguste veut donc pointer que les habitants de Tarragone ne sacrifient pas souvent. Il se moque des habitants de Tarragone en utilisant la réfutation logique comme la base de son ironie.

Dans les sous-chapitres suivants, j'analyserai les cas du contraire immédiat et propositionnel trouvés dans les chroniques étudiées qui se servent, bien entendu, des procédés de contrevérité, d'exagération, d'objection et de réfutation logique. Il faut chercher des indices qui démasquent les cas d'ironie dans les chroniques pour pouvoir identifier et interpréter les énoncés ironiques. La réflexion sur la position du journaliste par rapport à son énoncé est également nécessaire afin de pouvoir dire si le journaliste prend la responsabilité de ce qu'il dit ou non. Si non, il a l'intention de se moquer de quelqu'un ou de quelque chose et il s'exprime par le contraire, créant ainsi de l'ironie.

5.1.1 Contrevérité

La contrevérité est une forme de fausseté absolue, comme défini dans le chapitre 5.1. Le contraire est soit immédiat soit propositionnel. Je donne quelques exemples tirés de mon corpus sur l'utilisation de la contrevérité dans le discours ironique. Les exemples consistent à montrer, bien entendu, comment un contraire entre le point d'accord et ce qui est exprimé dans le discours crée de l'ironie.

Il est à noter que je trouve seulement deux cas du contraire fondés sur la contrevérité dans mon corpus. Au début de sa chronique, Hervé Kempf ironise par une contrevérité :

20. En décembre 1999, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) s'apprêtait à célébrer [X] **triomphalement** à Seattle les bienfaits du libre-échange. [Y] Mais une contestation massive unissant syndicats, écologistes et tout ce qu'on allait appeler la société civile transformait la cité radieuse en une ville assiégée et la réunion en une pantalonnade.

Ce qui est exprimé dans l'argument (Y) dément l'ensemble des effets susceptibles d'être associés à ce qui est exprimé dans l'énoncé ironique (X). L'adverbe *triomphalement* dans une phrase est suivi par un argument (Y) qui ne donne pas d'appui à ce que nous considérons comme triomphal. L'emploi de *mais* fonctionne comme un indice métadiscursif qui indique que le journaliste présentera une opinion ou une idée qui s'oppose à ce qu'il a déjà exprimé. Le lecteur est d'abord invité à partager une opinion

trouvée dans le cotexte selon laquelle les célébrations à Seattle sont triomphales. Ensuite, le journaliste dit le contraire. Une ville assiégée et la réunion comme une pantalonnade ne sont pas dignes d'être appelées triomphales. Le journaliste s'exprime en disant le contraire de ce qu'il communique et ainsi faisant, il ne prend pas la responsabilité de ce qui est exprimé en (X). La raillerie porte sur toute personne considérant les réunions luxueuses de grandes organisations mondiales comme nécessaires et bien justifiées mais qui n'accomplissent presque rien en ce qui concerne l'amélioration du climat. De l'autre point de vue, peut-être même plus exact au niveau de l'interprétation, Kempf constate dans sa chronique que l'OMC *s'apprêtait à célébrer triomphalement* à Seattle les bienfaits du libre-échange. Cela n'implique pas que les célébrations soient triomphales. De toute façon, il me semble que la raillerie de Kempf existe comme analysée malgré cette nuance d'interprétation.

En plus d'ironiser, la contrevérité a aussi une autre fonction dans le discours. Elle peut avoir pour but de révéler une ironie qui, de son côté, n'est pas fondée sur une contrevérité. (Perrin 1996 : 185.) Mon deuxième exemple est tiré de la chronique de Francis Marmande :

21. Gare de Lyon, ligne 1, quatre vigiles de couleur, trois femmes et un malabar, en uniformes gris et équipements bizarres, viennent de serrer **[X] un dangereux malfaiteur**. [Y2] Mesrine ? Tony M. et ses fafiots ? [Y1] Non : un jeune homme grimé autant que vêtu de clown.

Après avoir affirmé qu'à la gare il y a un dangereux malfaiteur associé même à Jacques Mesrine, un criminel français condamné pour des vols et des meurtres partout en Europe, le journaliste nous signale son ironie. L'argument (Y1) contredit l'affirmation dans l'énoncé (X). Le journaliste montre même son intention de dire le contraire par un indice métadiscursif *non*. « Un jeune homme grimé autant que vêtu de clown » n'est pas un *malfaiteur* et pas du tout un *dangereux malfaiteur* décrit dans l'énoncé (X). Le journaliste exprime donc un contraire absolu et son ironie est fondée sur une contrevérité. En mentionnant « un clown », qui est souvent associé au rire, à des choses divertissantes et pas du tout à des méfaits, Marmande crée une contradiction, même une opposition entre un point d'accord et l'énoncé (X). La contrevérité rend ainsi visible la différence entre le bien et le mal. Le motif pour le journaliste de présenter un jeune homme à la gare comme un dangereux malfaiteur pourrait être le besoin de montrer comment la majorité des gens dans notre société ont tendance à juger avant de

connaître. Le journaliste veut ainsi ironiser tous ceux qui tirent des conclusions trop hâtives de situations qu'ils ne connaissent pas. Grâce à ce procédé de contrevérité, on peut trouver une autre ironie, qui est, elle, fondée sur l'exagération. Dès que nous comprenons que l'argument (Y1) est une contrevérité pour l'énoncé (X), nous pouvons constater que l'argument (Y2) est une exagération de l'énoncé (X). Dans l'argument (Y2), le journaliste liste deux dangereux malfaiteurs connus et en le faisant, exagère l'énoncé (X). La raillerie de cet extrait de Marmande peut être comprise après l'analyse de l'ironie. D'abord, le journaliste admet l'affirmation à laquelle il s'oppose en dernier lieu en disant qu'il y a un dangereux malfaiteur à la gare. Ensuite, il montre l'inconformité de cette affirmation en exagérant l'énoncé (X). Le destinataire comprend qu'il n'est pas possible qu'il y ait Jacques Mesrine à la gare ou un autre criminel aussi dangereux que lui puisqu'il y a seulement quelques policiers. A la fin, Marmande exprime sa propre opinion qu'il a soutenue en constatant que la personne à la gare n'est pas un dangereux malfaiteur mais un jeune homme grimé. La raillerie porte ici sur le fait que la société tend à considérer les personnes pauvres ou différentes comme des malfaiteurs qui ne suivent pas les règles. Le journaliste cherche à susciter une discussion sur la solidarité et à considérer chaque membre de la société comme un individu ayant un passé et une identité unique.

Je constate donc que les cas d'ironie fondés sur une contrevérité ne sont pas nombreux dans les chroniques étudiées. L'exagération, en revanche, est un procédé plus fréquemment utilisé. L'extrait (21) de Marmande dont je viens d'analyser une contrevérité et une exagération inclut aussi une autre exagération. Je l'étudierai d'abord dans le sous-chapitre suivant avant de présenter les autres cas d'ironie fondés sur une exagération.

5.1.2 Exagération

Le locuteur peut donc choisir l'exagération comme manière d'ironiser. Le locuteur exagère le point d'accord en donnant pour l'objet exagéré une valeur négative et ridicule. Comme mentionné dans le chapitre 5.1, si le destinataire ne considère pas l'exagération comme positive ou la trouve ridiculisante, il reconnaîtra l'énoncé comme ironique.

Dans ce chapitre, je donnerai cinq exemples clairs du procédé d'exagération. Tout d'abord, je reprends l'extrait (21) de Marmande déjà traité partiellement dans le chapitre précédent. L'extrait peut être interprété aussi d'une autre manière :

22. Gare de Lyon, ligne 1, quatre vigiles de couleur, trois femmes et un malabar, en uniformes gris et équipements bizarres, viennent de serrer un **[X] dangereux** malfaiteur. Mesrine ? Tony M. et ses fafiots ? [Y] Non : un jeune homme grimé autant que vêtu de clown.

Le journaliste cherche ici à exagérer ce qu'il dit. Normalement, du point de vue d'une opinion généralement acceptée, si une personne est serrée par les policiers, on pourrait croire qu'elle a fait du mal ou qu'elle est soupçonnée de ce type d'action. Ce point d'accord est renforcé par le journaliste qui l'exagère en disant un *dangereux* malfaiteur. L'exagération est renforcée par l'argument (Y) qui, comme déjà analysé dans le chapitre précédent, contredit l'énoncé ironique. Même si l'adjectif *dangereux* était absent, l'ironie ne disparaîtrait pas. L'utilisation de l'adjectif *dangereux* est ainsi une exagération et donne à l'objet exagéré une valeur négative. « Un jeune homme grimé autant que vêtu de clown » peut très bien être un malfaiteur, on ne peut pas le savoir, mais la description ne valide pas l'idée qu'il serait dangereux. Le journaliste ne prend donc pas la responsabilité de ce qu'il dit et son exagération ridiculise le point d'accord, c'est-à-dire l'idée généralement admise selon laquelle une personne serrée par des policiers doit être dangereuse et un malfaiteur. De plus, la société juge trop facilement toute personne soupçonnée d'être un malfaiteur ou un peu différente des autres. Par son ironie, Marmande souhaite certainement modifier les modes d'agir et de penser de ses lecteurs. Et peut-être les actions des policiers sont également remises en question. Utilisent-ils leur pouvoir trop avidement en créant la peur parmi les citoyens au lieu de les protéger ?

Dans la chronique de Marmande peuvent être trouvés aussi d'autres traits ironiques qui sont fondés sur l'exagération. L'extrait suivant en inclut deux :

23. Le jeune homme a l'air résigné. Usé. Son grimage [sic] de clown dessine un large rire qui ne prend pas. **[X1] La cheftaine**, entre deux masticages, appelle à l'aide d'un talkie-walkie grand comme les orgues de Zurich. **[X2] Scène digne de Fernand Pelez (exposition au Petit Palais).**

L'expression ironique (X1) comprend un nom *la cheftaine*, qui est un nom signifiant une « jeune fille, jeune femme responsable d'un groupe de jeunes scouts, de guides,

d'éclaireuses » (*Le Robert pour tous* 1994 : 180). On sait que des scoutesses sont des filles mineures, de sorte qu'en utilisant le nom *cheftaine*, le journaliste associe l'activité des policiers et des gardiens à une activité candide, celle d'un jeu. L'ironie du journaliste est fondée ainsi sur l'exagération par une diminution de valeur positive car, évidemment, le travail des policiers n'est pas un jeu mais de la réalité. Dans ce cas, le nom *cheftaine* donne à cette femme policier une valeur péjorative, ironique. Le contraire est immédiat, ce qui veut dire que nous n'avons pas besoin du contexte textuel pour la compréhension de l'ironie du journaliste. La vie est comme un jeu pour les policiers mais une réalité pour les personnes pauvres.

Cet extrait (23) de Marmande inclut aussi une autre ironie fondée sur l'exagération. Tout d'abord, le journaliste décrit une scène à la gare. Il y a un jeune homme résigné et trois policiers. Marmande continue en précisant que cette scène serait digne d'être peinte et exposée au Petit Palais à Paris. L'ironie se voit par un indice discursif consistant en la mention dans le texte du peintre Fernand Pelez. Le texte de Marmande traite la pauvreté dans la société française. Fernand Pelez était un peintre français du XIX^{ème} siècle et un représentant du réalisme. Une de ses oeuvres les plus connues s'appelle *Grimaces et Misères* où sont mis en scène des clowns et des pauvres. Il faut alors chercher une signification profonde du journaliste pour cette mention de Pelez qui, évidemment, n'est pas dans un contexte ordinaire pour lui. Le journaliste exagère la scène à la gare et l'énoncé exprimé (X2) va dans le sens du point d'accord ; la scène à la gare serait certainement digne d'être exposée au Petit Palais, comme l'œuvre de Pelez. L'opinion communiquée du journaliste, en revanche, est tout à fait opposée puisqu'il n'y a rien d'admirable dans la pauvreté réelle qui existe dans les rues. Le journaliste ne veut donc pas donner une valeur positive à son exagération mais plutôt une valeur négative et ridicule. L'ironie dans l'énoncé (X2) est ainsi fondée sur une exagération. Le contraire est immédiat puisque les lecteurs doivent interpréter l'ironie à l'aide du contexte non-textuel lié au peintre Fernand Pelez. Marmande ne prend pas la responsabilité de ce qu'il dit puisque l'opinion communiquée s'oppose à l'opinion exprimée. La raillerie porte ici sur le fait que la police est trop enthousiaste à faire son travail, ce qui crée des situations problématiques pour eux et pour les citoyens qui sont pauvres ou autrement isolés de la société ou d'un réseau social nécessaire à tout le monde. Les policiers sont trop conscients de leur pouvoir.

Dans la chronique de Marmande peuvent être trouvées les expressions *les gaillardes* (ligne 3), *le malabar* (ligne 4) et *zèbres* (ligne 18). Ces expressions sont du langage familier et ne représentent donc pas le style littéraire souvent appliqué dans les textes écrits du genre journalistique. La chronique, néanmoins, est un texte stylistiquement marqué et ainsi pouvons-nous y trouver des expressions qui diffèrent de la langue standard. On peut ainsi constater que ces expressions familières, celles de la langue parlée, sont des indices discursifs qui montrent l'intention du journaliste de s'exprimer par une figure, dans nos cas, par l'ironie. Les « gaillardes » et « zèbres » font référence aux gardiennes et « le malabar » au gardien qui surveillent à la gare de Lyon. Le journaliste base son choix d'utiliser ces expressions sur le fait que les citoyens peuvent penser que les gardiens et les policiers sont effectivement surarmés, trop effrayants et inhumains, peut être même sots⁵. Les expressions exagèrent donc les objets du discours mais avec une valeur négative, même péjorative. L'ironie du journaliste s'est ainsi fondée sur une exagération qui caricature les gardiens et les policiers.

Sandrine Blanchard, elle aussi, utilise l'exagération comme moyen ironique au début de sa chronique. Pourtant, l'exagération n'est pas évidente sans une autre interprétation ironique qui prend d'appui sur le procédé d'objection. Il faut tout d'abord interpréter l'ironie démasquée par l'argument (Y1) afin de pouvoir reconnaître l'ironie révélée par l'argument (Y2) :

24. Pour la profane que je suis en matière de football, [X] **le psychodrame national** [Y1] engendré par la main de Thierry Henry a quelque chose de fascinant. [Y2] Les hommes politiques y vont de leurs commentaires, des sondages sont organisés, même des philosophes analysent l' « affaire ».

Blanchard utilise l'expression *psychodrame national* pour décrire ce qui s'est passé sur le terrain de football. Il n'est pas nécessaire d'expliquer qui est Thierry Henry ; la journaliste a confiance dans les connaissances de ses lecteurs français de reconnaître le joueur de l'équipe nationale. *Le psychodrame national* fait entendre qu'un événement grave a eu lieu en France. Cet événement *engendré par la main de Thierry Henry* n'est pas si grave ou affreux qu'on aurait pu assumer d'après l'expression (X). L'ironie de l'énoncé (X) est alors fondée sur une objection, sur une fausse justification par l'argument (Y1), ce qui montre que le contraire dans cet extrait est propositionnel.

⁵ Voir aussi le sens premier du nom *zèbre* : « Equidé d'Afrique, voisin de l'âne, à la robe rayée de bandes noires ou brunes, au galop très rapide » (Le Robert pour tous 1994 : 1199).

L'événement décrit dans l'argument (Y1) peut être un psychodrame pour ceux qui sont passionnés de football mais cela n'est probablement pas un psychodrame national. La journaliste se positionne comme étant une profane, une amateur, en matière de football, ce qui souligne aussi l'effet ironique de l'énoncé (X). Pour un fanatique de football, l'événement passé pourrait très bien être un psychodrame mais pour une personne ne s'intéressant pas énormément au football, il n'a pas d'importance. Et comme je viens de le constater, l'événement n'est certainement pas un psychodrame national. L'utilisation de cette expression donne ainsi à l'énoncé (X) une valeur ironique à cause d'une justification trop faible exprimée dans l'argument (Y1). Blanchard ridiculise les fanatiques pour qui le football est tout. Lorsque nous avons interprété l'ironie comme fondée sur une objection, on peut voir que Blanchard montre la nature exagérée de l'énoncé (X) par l'argument (Y2). La mise entre guillemets de l'expression l'« affaire » est un indice métadiscursif et fait entendre que la journaliste s'exprime par une figure. Dans un discours sérieux, Blanchard n'aurait pas utilisé les guillemets. Selon la journaliste, selon ce que Blanchard exprime, le psychodrame national est si grave que même les hommes politiques et les philosophes le commentent. Blanchard nous indique, par contre, que ce drame n'est pas digne d'être nommé « affaire ». Autrement dit, elle ne prend pas la responsabilité de ce qu'elle dit puisqu'elle communique le contraire de ce qu'elle exprime. Elle exagère l'effet dramatique de l'événement en question et, en le faisant, lui donne une valeur négative et ironique. Elle se moque de tous ceux qui pensent que cet événement doit vraiment être considéré comme un psychodrame national, c'est-à-dire, les fanatiques de football, aussi bien que les hommes politiques et les philosophes qui analysent l' « affaire ». Il est à noter que la position du lecteur joue un rôle important dans l'interprétation de cet extrait, comme nous l'avons vu. Seulement ceux qui partagent l'opinion et les valeurs de la journaliste considèrent l'énoncé comme ironique. On pourrait même analyser l'interprétation de l'exagération de cet extrait de Blanchard comme suit :

25. Pour la profane que je suis en matière de football, [X] **le psychodrame national engendré par la main de Thierry Henry** a quelque chose de fascinant. [Y2] Les hommes politiques y vont de leurs commentaires, des sondages sont organisés, même des philosophes analysent l' « affaire ».

L'argument (Y1) peut être inclus dans l'énoncé (X) dans l'interprétation portant sur l'exagération par l'argument (Y2). Autrement dit, c'est l'argument (Y2) qui exagère

l'énoncé (X) dans son ensemble et le contraire est donc propositionnel. Cette ironie est ainsi trouvable dans le texte même sans l'interprétation de l'autre ironie qui sert de procédé d'objection.

Je constate que le contraire dans les cas d'ironie fondés sur l'exagération trouvés dans mon corpus est soit immédiat soit propositionnel. Une des exagérations repérées se manifeste dans la chronique de Sandrine Blanchard, les autres dans la chronique de Francis Marmande. Cela s'explique probablement par les styles d'écriture de ces journalistes. Marmande s'exprime d'une manière plus familière que Blanchard. Il utilise des expressions aisément interprétées comme ironiques même sans contexte textuel. Blanchard, de son côté, base son ironie plutôt sur les enchaînements textuels où le contraire est donc propositionnel. Le style argotique de Marmande peut facilement contenir des expressions ou simplement des mots qui exagèrent l'objet de l'ironie. L'exagération propositionnelle crée une certaine tension au discours, surtout si l'argument qui révèle l'ironie est rétroactif par rapport à l'énoncé ironique. J'ai déjà analysé un exemple de l'ironie, le (24), se fondant sur l'objection trouvable dans la chronique de Blanchard. Dans le chapitre suivant, j'analyserai un autre cas où une fausse justification révèle l'ironie.

5.1.3 Objection

Dans l'objection, l'argument qui justifie l'opinion exprimée du locuteur est trop faible. Cet argument peut se trouver dans un contexte textuel, ce qui fait que le contraire est propositionnel, où dans les points d'accord, ce qui implique que le contraire est immédiat. En plus de l'exemple (24) de Blanchard, mon corpus inclut un autre cas d'objection, cette fois tiré de la chronique de Marmande :

26. Sans doute, promis juré par le candidat en 2007, [X] **la pauvreté aura-t-elle disparu des rues**, [Y] puisqu'on ne l'aperçoit plus.

Tout d'abord, il est important de savoir qui est le candidat en 2007, la source originale de l'énoncé (X). En 2007, dans les élections présidentielles en France, les candidats étaient Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal. Sarkozy était élu président de la République Française. Le journaliste fait certainement référence à Nicolas Sarkozy, qui est actuellement le président de la France. Le journaliste reprend l'énoncé prononcé par

Sarkozy en 2007 selon lequel la pauvreté aura disparu des rues s'il est élu. Littéralement prise, la réalisation de cette promesse de Sarkozy, la réalisation de l'argument (Y), ferait disparaître la pauvreté des rues. Mais résoudrait-elle vraiment la pauvreté comme problème social, ce qui doit être le but ultime de Sarkozy ? L'argument (Y) qui soutient l'énoncé (X) semble ainsi être incorrect, trop faible. Il est tout à fait possible, en théorie, qu'une bonne politique sociale pourrait faire disparaître la pauvreté. En pratique, c'est pourtant presque impossible. Marmande veut donc souligner que les politiciens font des promesses en l'air. L'ironie de Marmande est fondée sur le fait que l'argument présenté dans le discours est trop faible pour donner appui au contenu véritable de la promesse de Sarkozy. Par son argument (Y), Marmande crée une situation qui ridiculise Sarkozy dont la promesse donnée en 2007 est en contradiction avec la réalité en 2009, le moment de la publication de la chronique où il y a toujours de la pauvreté dans les rues, ce qui fait de Sarkozy un menteur et un homme politique comme tous les autres. La raillerie porte ici sur la contradiction selon laquelle il n'y a plus de pauvreté dans la société si on élimine les pauvres de la rue. Cela indique que les hommes politiques ne savent pas quelle est la réalité dans la société, ou, ce qui est pire, qu'ils ne veulent pas en être conscients. Cette interprétation est confirmée par la phrase suivante de l'extrait :

27. Sans doute, promis juré par le candidat en 2007, **[X] la pauvreté aura-t-elle disparu des rues**, [Y1] puisqu'on ne l'aperçoit plus. [Y2] On ne peut même plus la voir en peinture.

L'argument (Y2), donné par le journaliste, est clairement fausse comme justification pour l'énoncé (X). C'est comme si la pauvreté avait disparu des rues quand on ne veut plus l'apercevoir. Le journaliste montre ici donc une vaine promesse électorale. Le contraire du cas d'ironie dans cet extrait est propositionnel puisqu'il est manifesté par des arguments (Y1) et (Y2) qui se trouvent dans le contexte textuel.

Mon choix de considérer que le contraire dans cet extrait de Marmande se manifeste par l'objection n'est pas sans ambiguïté. Il est à noter que quoique l'argument (Y1) soit faux, il est aussi absurde. L'argument (Y2) renforce cette absurdité. On pourrait ainsi considérer que l'ironie de cet extrait est fondée sur l'absurdité, ce qui nécessite pourtant une analyse plus détaillée. J'en parlerai dans le chapitre 5.2.2.

5.1.4 Réfutation logique

Le contraire dans l'ironie transmise par le locuteur peut se manifester aussi par la réfutation logique. Ce procédé consiste en deux propositions qui sont en totale contradiction, ce qui crée de l'ironie. Il faut constater ainsi que le contraire qui se sert du procédé de réfutation logique est impérativement propositionnel. En d'autres termes, l'argument qui justifie l'énoncé ironique se trouve dans le contexte textuel. L'ironie se fonde donc sur le contraire entre les propositions exprimées dans le discours. Dans l'extrait suivant tiré de la chronique d'Alain Franchon, on peut trouver le contraire propositionnel qui se manifeste par un procédé de réfutation logique :

28. On peut comprendre les électeurs grecs. En élisant une majorité de gauche, celle du gouvernement Papandréu, ils n'ont pas voté pour la cure d'austérité que celui-ci leur impose : blocage des salaires des fonctionnaires, hausse de l'impôt indirect, réduction des prestations sociales !

Le point d'exclamation fonctionne dans cet énoncé comme un indice métadiscursif révélant l'intention du journaliste de s'exprimer par une figure. Il y a une fausseté logique dans cet extrait, entre les causes et les effets exprimés. Comme les Grecs faisaient confiance en leur politiciens, en élisant une majorité de gauche, ils n'ont pas voté pour la cure d'austérité qui, de toute façon, existe chez eux. Ici l'ironie du journaliste se sert d'un procédé de réfutation logique qui conclut de la fausseté de la conséquence (blocage des salaires, hausse de l'impôt indirect, réduction des prestations sociales) la fausseté de l'antécédant (la confiance que les Grecs ont en leur politiciens). Il est évident que les Grecs ne veulent pas être témoins d'une cure d'austérité, et que pour cela, ils ont voté pour la majorité de gauche. Cette interprétation incite à penser que l'ironie de Franchon prend pour cible les Grecs qui ne savent pas bien voter. On pourrait considérer que dans cet extrait, avec le procédé de réfutation logique, le journaliste ridiculise la démocratie qui n'apporte pas toujours du bien pour tout le monde mais, comme nous le savons, réalise la volonté de la majorité. L'extrait de Franchon implique que la majorité des Grecs votait pour la gauche en souhaitant que cela leur apporte du bonheur et des avantages économiques. Cependant, après les élections, la majorité de gauche leur donne une cure d'austérité. Il est, pourtant, important de se rappeler qu'en votant, les Grecs ne peuvent pas savoir que la majorité d'entre eux vote pour la gauche. Alors le résultat des élections n'est pas sûr avant que chaque voix soit prise en compte. C'est donc peut-être le système de démocratie ou les

politiciens de gauche, qui ont évidemment menti en promettant du bien mais en donnant du mal, que le journaliste ridiculise. Les deux phrases suivantes de la chronique de Franchon révèlent vraiment son ironie avec l'aspect ridicule :

29. On peut comprendre les électeurs grecs. En élisant une majorité de gauche, celle du gouvernement Papandréu, ils n'ont pas voté pour la cure d'austérité que celui-ci leur impose : blocage des salaires des fonctionnaires, hausse de l'impôt indirect, réduction des prestations sociales ! [Y] C'est cher. C'est le prix à payer pour rester dans l'euro.

C'est à cause de l'euro que les Grecs doivent souffrir la cure d'austérité même s'ils ont voté pour la majorité de gauche. Franchon ridiculise donc l'union monétaire, et tous ceux qui y croient, qui n'apporte pas du bien aux citoyens européens mais des frais supplémentaires. Dans le fond, pourtant, ce sont les Grecs qui ont voté pour l'euro en 2001 et qui ont voté la majorité de gauche en 2009. L'ironie de Franchon pourrait se porter également sur les Grecs qui ont partiellement eux-mêmes causé la situation financière chaotique et dont les autres pays doivent avoir pitié.

Il est à noter que, dans mon corpus, ce cas est le seul où l'ironie est fondée sur la réfutation logique. Pourrait-on ainsi conclure que ce procédé du contraire est difficile à utiliser dans les textes journalistiques et particulièrement dans les chroniques qui doivent être concises et dynamiques de par leur nature et où l'ironie ne doit pas être trop complexe ? Pour renforcer cette idée de complexité, je signale que l'ironie dans cet extrait (29) n'est pas totalement fondée sur la réfutation logique puisque c'est l'argument (Y) qui finalement révèle l'ironie du journaliste. Le contraire pourrait ainsi être analysé autrement. Dans le chapitre suivant, je présenterai plus en détail la notion d'argument *ad hominem*, un cas particulier du contraire ironique, que j'estime pouvoir aider à analyser l'extrait (29) plus en détail. Dans le chapitre 5.2.2, j'examinerai les arguments *ad absurdum*. C'est deux notions sont des cas particuliers du contraire où celui-ci n'est ni immédiat ni propositionnel, et la valeur ironique des énoncés se définit par les conditions données dans la situation de communication.

5.2 Cas particuliers du contraire

Si le contraire n'est ni immédiat ni propositionnel, il peut se manifester par des arguments *ad hominem* ou par l'absurdité. Dans les arguments *ad hominem* le contraire

visible est absent (Eggs 2009, 9) car les arguments *ad hominem* semblent valides mais en réalité ne le sont pas (Amossy 2000 : 125). Hamblin (1970 : 41 cité par Amossy 2000 : 129) constate que traditionnellement il y a un argument *ad hominem* « quand un cas est discuté sur la base non de ses mérites propres mais à partir de l'analyse (en général défavorable) des motifs ou des circonstances de ceux qui le défendent ou l'attaquent ». Ce qui importe, ainsi, dans les arguments ironiques *ad hominem*, c'est que l'ironie porte sur la personne et pas sur le sujet dont il est question dans le discours (Amossy 2009 : 18). Des arguments *ad hominem* mettent en doute l'impartialité, la compétence, l'intégrité ou même la fiabilité de la personne sujette à l'ironie (Amossy 2000 : 129-130). Amossy (2000 : 130), en citant Brinton (1985 : 56), constate qu'un argument *ad hominem* peut être étudié comme un argument parfaitement valide à condition qu'il soit soutenu par des faits prouvant que le locuteur « n'a pas l'autorité morale exigée sur la question dont on traite, n'est pas enclin à bien délibérer ou à peser les choses prudemment en raison de motifs ultérieurs, ne partage pas vraiment les valeurs ou les croyances ou encore les principes présumés dans le contexte, ou est déficient en *ethos* de toute autre manière ». Il y a ainsi trois sortes d'arguments *ad hominem*. Premièrement, la personne peut être attaquée à propos d'une contradiction entre ses paroles et sa position. Autrement dit, il est facile de se moquer de quelqu'un qui n'a pas une position telle dans la société que ses paroles soient considérées comme valides dans les conditions qui l'exigent. Par exemple, il est tout à fait normal et valide si le ministre des Finances argumente sur la politique financière mais si un joueur de football le faisait, sa position dans la société et son métier ne rendrait pas son propos valide. Deuxièmement, l'argument *ad hominem* peut être personnel consistant à jeter le doute sur la personne pour disqualifier ses propos. L'utilisation de ce type d'argument confine à l'insulte puisqu'il y a un trait odieux dans la personnalité de la personne sur laquelle porte l'argumentation. (Amossy 2000 : 130-131.) Troisièmement, une attaque contre la personne peut se fonder sur une opposition entre ses paroles et ses actes. Je donne un exemple d'Eggs (2009 : 9) qui montre une ironie par un argument *ad hominem* puisque les paroles et les actes de la personne en question sont en contradiction :

30. L'hôtesse à son invité : « Vous savez, cher ami, nous menons une vie conjugale harmonieuse ; c'est pourquoi nous essayons, contre ces conceptions modernistes de la famille, de donner à nos enfants une image vraie et non-confliktuelle du bonheur conjugal. Et, si jamais il nous arrive d'avoir une petite dispute, nous envoyons nos

enfants dans le jardin ». Une demi-heure plus tard, les enfants rentrent et l'invité, en les voyant, réplique : « **[X] Vos enfants ont vraiment un teint bronzé sain et naturel !** »

L'ironie se trouve dans le dernier énoncé. Elle est marquée par une indice métadiscursif, un point d'exclamation dont l'absence n'empêcherait pas que l'énoncé soit interprété comme ironique mais l'utilisation du point d'exclamation montre clairement l'intention du locuteur de s'exprimer d'une manière qui diffère de l'ordinaire. Eggs (2009 : 7) constate que toutes les affirmations ou exclamations positives avec un point d'exclamation sont susceptibles d'être marquées par une intonation ironique. Dans l'extrait d'Eggs, il n'y a pas de contraire visible car les enfants sont effectivement bien bronzés ; le lecteur n'a aucune raison d'avoir des doutes sur cela. Mais l'énoncé (X) s'oppose à l'énoncé de l'hôtesse. Selon elle, « si jamais il nous arrive d'avoir une petite dispute » sous-entend qu'ils ont des disputes très rarement. Ses enfants sont néanmoins bien bronzés, ce qui implique qu'ils ont passé beaucoup de temps dans le jardin où leurs parents les envoient durant les disputes. L'ironie de l'invité porte alors sur le fait que la véracité de l'hôtesse est mise en doute. Autrement dit, les paroles et les actes de l'hôtesse sont en contradiction. L'ironie de cet énoncé prend pour cible l'hôtesse, pas le sujet dont on parle. L'exemple montre clairement que l'énoncé ironique (X) est en lui-même un argument *ad hominem*.

Une autre manière de signaler le contraire qui n'est ni immédiat ni propositionnel est l'absurdité. Les arguments *ad absurdum* montrent qu'une opinion énoncée dans la phrase est intenable puisqu'il y a une conséquence absurde ou puisqu'elle présuppose une condition irréalisable (Eggs 2009 : 8). J'utilise l'exemple d'Eggs qui présente clairement une ironie construite par l'absurdité. Dans l'exemple suivant, l'énoncé du roi de faire l'éloge de l'amputation est intenable :

31. Daignant visiter la salle de chirurgie de l'hôpital, le roi y trouve le professeur en train de procéder à l'amputation d'une jambe. Il se met alors à exprimer bruyamment sa royale satisfaction en ponctuant chaque phase nouvelle de l'opération d'un « Bravo, bravo, mon cher professeur ». Une fois l'intervention terminée, le professeur s'approche de lui et lui demande en s'inclinant profondément : **[X] « Votre Majesté m'ordonne-t-elle d'amputer aussi l'autre jambe ? »** (Freud 1992 : 148 cité par Eggs 2009 : 9.)

On peut voir ici que le chirurgien semble se solidariser avec le roi mais en réalité il se désolidarise de lui puisque l'énoncé du roi implique une conséquence absurde. C'est-à-dire, le chirurgien ne prend pas la responsabilité de ce qu'il dit et se moque du

comportement du roi ; il serait absurde d'ordonner à quelqu'un d'amputer une jambe sans raison. La question rhétorique à la fin de l'extrait fonctionne comme un indice discursif révélant l'ironie du locuteur.

Dans les deux sous-chapitres suivants, j'analyserai les cas de l'ironie trouvés dans mon corpus qui se manifestent par des arguments *ad hominem* et par l'absurdité.

5.2.1 Arguments ad hominem

Comme il a été noté dans le chapitre 5.2, dans l'argumentation qui est créée au moyen d'arguments *ad hominem* l'ironie porte sur la personne, pas sur le sujet dont il est question. Dans l'exemple de Franchon, analysé déjà partiellement dans le chapitre précédent, on trouve une ironie fondée sur l'argumentation *ad hominem* :

32. On peut comprendre les électeurs grecs. En élisant une majorité de gauche, celle du gouvernement Papandréu, ils n'ont pas voté pour la cure s'austérité que celui-ci leur impose : blocage des salaires des fonctionnaires, hausse de l'impôt indirect, réduction des prestations sociales ! [X] **C'est cher. C'est le prix à payer pour rester dans l'euro.**

L'ironie se trouve dans l'énoncé (X). Il n'y a pas de contraire visible car comme indiqué dans l'extrait, faire partie de l'union monétaire est effectivement cher pour les Grecs puisqu'ils souffrent du blocage des salaires des fonctionnaires, de la hausse de l'impôt indirect et de la réduction des prestations sociales. L'énoncé s'oppose pourtant à l'idée fondamentale de l'union monétaire selon laquelle l'euro apporte de la prospérité, de la stabilité économique et du bien pour l'Europe. Les Grecs ont fait confiance aussi en cette idée de l'union monétaire en votant pour le partenariat en 2001. Malgré cela, ils ont des problèmes économiques. L'ironie du journaliste ne porte ainsi pas sur l'euro mais sur les Grecs. Il n'y a pas de contradiction entre les souhaits et les actions des Grecs puisqu'ils ont cru avoir bien élu. Par conséquent, Franchon doute de la compétence des Grecs de prendre de bonnes décisions concernant leur futur et se moque donc des Grecs. Franchon utilise l'énoncé (X) comme un argument *ad hominem* qui porte sur les Grecs, pas sur le sujet en question dans le discours, sur l'union monétaire.

Franchon utilise aussi une autre fois un argument *ad hominem* comme base de son ironie :

33. On peut comprendre les contribuables allemands. [Y1] Voilà près de cinq ans que les salaires sont sous pression outre-Rhin, où l'âge de la retraite est passé à 67 ans (61 en Grèce) et où la pression fiscale permet de financer l'Etat-providence dans les conditions conformes aux règles de la zone euro. [X] **Ils n'ont pas envie de « payer » pour la Grèce** – c'est-à-dire de participer à un effort de solidarité financière qui apporterait un peu de sérénité sur le marché des bons de Trésor grecs et permettrait à Athènes de financer sa dette à moindre coût.

[Y2] Pourtant, les allemands aussi ont bien profité de l'euro : vraisemblablement un peu sous-évalué par rapport à ce qu'aurait été ce cher deutschemark, la monnaie unique a musclé les exploitations allemandes, moteur de la croissance outre-Rhin.

[Y3] Les seize membres de l'union monétaire ont tous profité de l'euro. Ils ont vécu dix ans à l'abri des grands chocs financiers ; ils ont connu des taux d'intérêt historiquement bas ; ils ont importé leur pétrole à meilleur prix. En 2009, l'euro représentait 27 % des réserves mondiales de change, le yen 3 %.

L'ironie se trouve dans l'énoncé (X) et elle est marquée par une indice métadiscursif, les guillemets autour du verbe *payer*. Mais même si les guillemets étaient absents, l'ironie ne disparaîtrait pas mais la valeur ironique du verbe *payer* serait moins forte. Les citoyens allemands pensent que l'aide financière pour la Grèce diminue le budget national qu'ils ont par exemple pour leurs propres services sociaux, alors qu'au contraire, cela aide aussi indirectement l'économie allemande. Ces deux perspectives donnent au verbe *payer* une signification multiple, et le journaliste veut le révéler en utilisant les guillemets. Il n'y a pas de contraire visible dans l'énoncé ironique (X) puisqu'évidemment, les Allemands ont, eux aussi, des problèmes économiques internes, comme l'indique l'argument (Y1), qui se trouve proactivement dans le texte par rapport à l'énoncé (X). Il y a deux autres arguments, cette fois rétroactifs par rapport à l'énoncé ironique, qui justifient l'énoncé (X) et qui aident à comprendre l'ironie du journaliste. Dans l'argument (Y2) le journaliste liste les avantages que l'union monétaire a apportés à l'Allemagne et l'argument (Y3) montre que pas seulement l'Allemagne mais chaque pays membre de l'union monétaire a bien profité de l'euro. On peut ainsi supposer que les autres pays ne veulent pas nécessairement non plus « payer » pour la Grèce. Ces pays ont l'habitude d'avoir des taux d'intérêt bas et ils n'ont pas souffert de grands chocs financiers. Pourquoi renoncer aux avantages déjà obtenues ? L'énoncé (X) met en doute la fiabilité des pays membres de l'union monétaire qui laissent la Grèce seule à résoudre ses problèmes. L'ironie du journaliste se manifeste donc par un argument *ad hominem* (l'énoncé X). Franchon se moque de l'Allemagne et des autres pays européens riches qui n'ont pas envie d'aider un pays en difficulté. Est-ce à cause de l'avidité des pays membres de l'union monétaire ou d'un échec de la politique monétaire de l'Union européenne que les pays riches ne veulent pas aider un membre en crise ?

J'analyse un autre exemple, cette fois tiré de la chronique de Sandrine Blanchard, où l'ironie se manifeste par un argument *ad hominem* :

34. La France est devenue un gigantesque café des sports. Pour la profane que je suis en matière de football, le psychodrame national engendré par la main de Thierry Henry a quelque chose de fascinant. Les hommes politiques y vont de leurs commentaires, des sondages sont organisés, même des philosophes analysent l' »affaire «.

En me replongeant dans les archives footballistiques, pour essayer de comprendre ce « fait de jeu » tant discuté, j'ai découvert une histoire qui m'a fait sourire. C'était en 1990. L'Olympique de Marseille était éliminé en demi-finale de la Coupe d'Europe suite à un but marqué de la main par Vata, joueur du Benfica Lisbonne. Les amateurs de football s'en souviennent. Mais se rappellent-ils la réaction de Michel Rocard ?

Le premier ministre, [Y] qui n'est pas un fêru du ballon rond, était perturbé par les conditions de cette élimination et avait pris sa plume pour s'inquiéter auprès de Bernard Tapie, alors président de l'OM, des « *erreurs manifestes d'arbitrage* » qui devenait, selon lui, des injustices « *aussi impardonnables qu'incompréhensibles* ». Le chef du gouvernement annonçait qu'il demanderait au secrétaire d'Etat aux sports de prendre « *les contacts nécessaires* » pour envisager de doter les juges arbitres d' « *un écran de contrôle placé sur le bord du terrain* ».

[...]

Aujourd'hui, peu importe que cette main qualifie les Bleus, il y a de la tristesse dans l'air. Bien d'autres sujets mettent en jeu le mérite et la triche. Jean Sarkozy pour présider l'EPAD, c'était de la triche, c'était pas mérité. La TVA à 5,5 % pour les restaurateurs, c'était de la triche, ils n'ont pas baissé les prix, c'était pas mérité. C'est ce qu'a pensé la commission des finances du Sénat en votant, lundi 23 novembre, un amendement rétablissant la TVA à 19,6 %, ensuite rejeté en séance publique. Etc.

« *Mais maman, cette main, c'est le foot* », m'a expliqué un de mes fils, fan de ballon rond. « *L'arbitre, on respecte ses décisions, [X] mais s'il ne voit pas une faute tant pis. S'il ne siffle pas, on continue de jouer, c'est normal. Des fois c'est injuste pour nous, des fois pour les autres. Et puis, c'est super, on va en Coupe du monde !* »

L'ironie de la journaliste se trouve dans un des énoncés de son fils au dernier paragraphe de l'extrait. L'intention de Blanchard d'utiliser une figure dans son discours est marquée par un indice métadiscursif, les guillemets. Il n'y a pas de contraire immédiat ou propositionnel car l'opinion exprimée est tout à fait correcte. La position de la personne dans l'énoncé, un arbitre, justifie la prise de la décision juste dans une situation de foot. Nous espérons certainement que les arbitres sont sincères mais qui peut dire, finalement, s'ils ne sont pas partiels. Une fois la décision prise, on doit la respecter. En exprimant ces paroles de son fils, Blanchard fait référence aux hommes politiques et surtout à Michel Rocard, mentionnés plus tôt dans le texte, qui prennent les décisions sur le terrain politique. La journaliste assimile donc Michel Rocard à l'arbitre. Ils sont tous les deux les hommes de pouvoir dans leurs propres domaines. Blanchard se moque de Michel Rocard qui pense que la politique est un jeu, comme le foot. Même

s'il fait une faute, même s'il triche, le jeu continue. Dans cet extrait, au paragraphe qui précède les paroles du fils de la journaliste, Blanchard présente quelques résultats politiques qui ont été obtenus par la triche, pas par la mérite : Jean Sarkozy pour présider l'EPAD, la TVA à 5,5 % pour les restaurateurs. Blanchard jette le doute sur la fiabilité des arbitres et, finalement, sur celle de Michel Rocard. Elle utilise donc un argument *ad hominem* pour se moquer du premier ministre. Selon les politiciens, la triche contre sa propre équipe, c'est-à-dire contre le gouvernement, n'est pas acceptable et il faut ainsi prendre « les contacts nécessaires. » Mais si c'est l'équipe maison, le gouvernement, qui triche pour gagner, c'est la vie. Si ce sont les politiciens qui trichent pour atteindre leurs buts dans la vie politique, ce sont seulement les résultats qui comptent. L'énoncé du fils résume donc bien l'idée selon laquelle dans la politique ou dans le football, c'est le résultat qui importe, pas les moyens. Blanchard se moque des politiciens qui sont comme des arbitres dans le terrain politique. L'ironie de la journaliste porte alors sur le fait que la véracité du premier ministre est mise en doute. Peut-être Blanchard veut-elle aussi susciter une discussion parmi les citoyens sur les actions des politiciens et sur l'intérêt que nous portons à la politique. Blanchard se moque également de la réaction de Rocard vers l'événement passé. Rocard considère les décisions de l'arbitre comme des « erreurs manifestes d'arbitrage [...] aussi impardonnables qu'incompréhensibles ». De plus, Blanchard annonce que le premier ministre *n'est pas un fêru du ballon rond*. Cela veut dire, dans toute sa simplicité, que Michel Rocard peut regarder les matches à la télé mais qu'il n'est pas un fanatique de football et qu'il ne va pas au stade pour voir les matches. L'énoncé (X), c'est-à-dire l'argument *ad hominem*, est lié au fait que les paroles de Rocard et sa position comme amateur de football sont en contradiction.

Francis Marmande utilise aussi un procédé *ad hominem* pour donner une valeur ironique à son énoncé. Le passage suivant se trouve à la fin de sa chronique :

35. Je demande au jeune clown ce qui s'est passé hier. Il a été verbalisé : 302 euros (pourquoi deux ?). Il s'appelle Laurentiu. Donc, ce n'est pas qu'on ne veuille pas voir la pauvreté dans la rue, le métro, les supérettes, tous les soirs à l'entrée du Père-Lachaise, attendant en file indienne l'arrivée des camionnettes de soupe. Sans doute, promis juré par le candidat en 2007, la pauvreté aura-t-elle disparu des rues, puisqu'on ne l'aperçoit plus. On ne peut même plus la voir en peinture.
- Pas plus que ce jeune homme de grande taille, blond, qui à moitié nu, courait en tous sens comme un fou, pour déféquer vers 15 heures, sur le quai de la station Couronnes. Quant au maquillage du jeune homme, il rappelle en tout point la pochette de *The Clown*, l'un des sept chefs-d'oeuvre de Charles Mingus, enregistré à la fin de l'hiver 1957, [X] **qui n'a rien perdu de sa rage.**

Sans l'énoncé ironique (X), cet extrait serait simplement une comparaison entre le maquillage du jeune homme à la gare de Lyon et la pochette de disque d'un musicien Charles Mingus. L'ironie du journaliste se trouve dans la dernière proposition relative (X) qui montre que la pochette *The Clown* de Charles Mingus est toujours d'actualité même si elle a été publiée il y a plus de 50 ans. Ou, si on y réfléchit bien, la comparaison porte sur les conditions sociales des pauvres en 1957 et en 2007. Je dirais que la mention de Charles Mingus et de son œuvre écrite en 1957 fonctionne comme un indice discursif qui donne lieu à une réflexion et pose la question de savoir si le journaliste s'exprime par une figure. Egalement, la mention lie l'énoncé du journaliste à un contexte sociohistorique qui peut donner une dimension argumentative aux figures, comme défini dans le chapitre 3.2. Tout d'abord, dans cet extrait, on ne trouve pas un contraire visible car évidemment, la pauvreté existe toujours dans la société comme elle existait en 1957. Ensuite, si on compare la pochette de Mingus à la description par Marmande du jeune homme grimé à la gare de Lyon, on voit clairement la concordance entre eux. Pourtant, l'énoncé s'oppose à la promesse du candidat en 2007, exprimée quelques lignes plus tôt dans le texte, de faire disparaître la pauvreté des rues. La situation actuelle et la promesse du candidat sont en contradiction. En d'autres termes, ce sont les paroles et les actes de Sarkozy qui s'opposent. Marmande utilise un argument *ad hominem* pour montrer que malgré la promesse de Sarkozy de faire disparaître la pauvreté des rues, elle continue à exister. La position de Sarkozy comme candidat à la présidence de la France lui permet d'argumenter sur la pauvreté et même de faire des promesses, mais évidemment, ses actions pour tenir sa promesse ont été insuffisantes. L'ironie vise donc Sarkozy, pas le sujet dont il est question, la pauvreté ou la pochette de Charles Mingus. Le journaliste critique la politique sociale française.

Eggs (2009 : 10) constate aussi que très souvent les énonciations ironiques ont une dimension critique : « L'ironie est une sorte d'écho à un comportement social qui peut être critiqué parce qu'il pourrait et devrait être autrement ». Marmande, tout au long de sa chronique, veut rendre ses lecteurs conscients de la situation des pauvres en France. De plus, il essaie d'influer sur le comportement des lecteurs en montrant ce malaise dans la société. Le message qui peut être lu entre lignes est bien qu'il faut faire quelque chose, il faut commencer à se sentir concerné par le bien-être des Français. Comme le constate aussi Amossy (2008 : 6-9, 11-12), l'argumentation dans le discours

a une dimension globale ayant pour but d'essayer de répondre aux questions non-linguistiques posées.

Dans la chronique de Gérard Courtois, je n'ai pas pu trouver beaucoup d'ironie. Une fois le contraire se manifeste par l'argument *ad hominem* créant ainsi de l'ironie :

36. A Lourmarin, Camus est chez lui. Il serait étranger à Paris qu'il n'aimait pas, étranger dans ce mausolée républicain, ses frontons, ses colonnades et ses coupoles, ses fresques académiques et ses marbres glacés, ses « grands hommes » dans la pénombre de la « patrie reconnaissante », étranger dans ce « *grand temple déserté par les dieux* » [X] où Nicolas Sarkozy s'est mis en tête de le panthéoniser.

Dans cet extrait, le journaliste utilise le nom *étranger*, voire identifie l'écrivain Albert Camus comme cet étranger en sachant que tout le monde qui connaît un peu la littérature sait très bien qu'un ouvrage de Camus s'intitule *L'Étranger*. Cela indique, à mon avis, que le journaliste cache une signification plus profonde derrière ce nom. L'utilisation de l'adjectif *étranger* fonctionne donc comme un indice discursif révélant une figure. Cette utilisation suscite la question de savoir si Camus était vraiment étranger à Paris et s'il ne l'aimait pas, s'il était républicain, académique ou considéré comme un « grand homme » de la « patrie reconnaissante ». Il va sans dire que Camus était, et il l'est toujours, un des grands hommes de la littérature française. Il était considéré comme un des plus grands intellectuels de gauche. Le journaliste fait donc confiance en son destinataire et assume qu'il sait que Camus était vraiment étranger à Paris par son cœur, qu'il représentait la gauche, pas du tout la droite républicaine et académique. Ainsi, l'extrait de Courtois est conforme à la réalité, et il n'y a pas de contraire visible. Cependant, l'énoncé (X) indique que Nicolas Sarkozy veut panthéoniser Camus, c'est-à-dire, transférer la dépouille de Camus de Lourmarin à Paris. En fait, Sarkozy *s'est mis en tête* de le panthéoniser, autrement dit, il a eu une idée de sa panthéonisation. Cette idée de Sarkozy est en contradiction avec les faits présentés quelques lignes avant. Malgré tout cela, Sarkozy veut faire installer la dépouille de Camus à Paris. Le journaliste pose la question de savoir pourquoi. Il est à noter que Sarkozy représente politiquement la droite, souvent dite bourgeoise, Camus la gauche. Sarkozy essaie donc de s'associer à un écrivain de la gauche politique. Cela peut être pour montrer de la tolérance, peut être pour renforcer sa propre idéologie de droite. Ou peut-être Sarkozy a-t-il un point de départ purement culturel. Cette dernière interprétation n'est probablement pas vraie, puisque Camus était né en Algérie et ne considérait pas la France comme sa patrie. Il était, sans doute, un grand homme de la

littérature mais son engagement en France n'était pas vraiment national. On pourrait deviner que le journaliste ridiculise Sarkozy de son intention d'utiliser la figure d'Albert Camus comme un moyen d'atteindre ses buts politiques. L'énoncé du journaliste, considéré comme un argument *ad hominem*, jette donc le doute sur Sarkozy et disqualifie ses propos. La panthéonisation de Camus n'est pas un objectif officiel ou culturel à long terme de Sarkozy mais l'énoncé du journaliste nous indique simplement que Sarkozy *s'est mis en tête*, il a eu l'idée de panthéoniser Camus. L'ironie du journaliste porte alors sur la personne, sur Nicolas Sarkozy et pas sur Albert Camus ou sur la récupération de sa dépouille au Panthéon. Dans le paragraphe suivant de sa chronique, Courtois nous donne la réponse à sa question :

37. C'est son droit, sans doute, sous réserve de l'accord des héritiers. Ou plutôt son privilège présidentiel, depuis que de Gaulle y a fait entrer Jean Moulin. Admettons, de même, qu'il y a pire héros national que Camus. Il y côtoierait Voltaire et Rousseau, Hugo, Zola, Malraux et Dumas, pour ce qui est des écrivains. Lui, le juste, y serait associé aux Justes que Jacques Chirac y avait honorés collectivement en 2007. **[X] Il y symboliserait, peut-être, l'Union de la Méditerranée chère au chef de l'Etat.**

Le journaliste continue son ironie dans l'énoncé (X). L'Union de la Méditerranée, ou l'Union pour la Méditerranée (l'UPM) est un partenariat liant l'Europe aux pays riverains de la Méditerranée, fondée en 2008 par Nicolas Sarkozy. Les principaux buts de l'union sont politiques et concernent l'énergie et l'environnement. Courtois propose ainsi que Sarkozy utilise la figure de Camus pour renforcer ses objectifs politiques. C'est à chaque lecteur de décider si cela est vrai mais l'ironie du journaliste est évidente. Courtois ne se moque pas d'Albert Camus mais toujours de Nicolas Sarkozy dont l'intégrité est mise en doute. On peut même trouver dans l'avant-dernière phrase de la chronique de Courtois un argument qui justifie l'interprétation ironique. Courtois parle de Camus :

38. Gageons pourtant que celui qui considérait les hommes politiques comme « *des hommes sans idéal et sans grandeur* », celui qui notait dans ses *Carnets* : « *Chaque fois que j'entends un discours politique, je suis effrayé de n'entendre rien qui rende un son humain ; ce sont toujours les mêmes mots qui disent les mêmes mensonges* », celui enfin qui ne se reconnut que deux patries (l'Algérie et l'Europe) et n'accorda à la France ce statut qu'aux heures les plus sombres de la Résistance, gageons que cet homme-là, indocile, ce révolté aurait jugé absurde d'être ainsi récupéré.

Courtois affirme que Camus lui-même n'aurait pas voulu être enterré au Panthéon. Camus considérait les hommes politiques comme des menteurs, ce qui pourrait

impliquer que le journaliste considère Sarkozy aussi comme un homme sans idéal et sans grandeur. Cet extrait montre à la fin que, d'après le journaliste, ce n'est pas pour les raisons culturelles mais purement politiques et économiques que Sarkozy agit. L'ironie du journaliste fondée sur un argument *ad hominem* porte alors sur le fait que l'intégrité et la fiabilité de Sarkozy sont mises en doute, ses paroles et ses actions sont en contradiction. Ou peut-être l'argument *ad hominem* est une insulte envers Sarkozy, une attaque contre cet homme *sans idéal et sans grandeur* qui ne partage pas les valeurs que le journaliste souligne. Il est à noter que dans les extraits (36), (37) et (38), on trouve plusieurs références à l'oeuvre de Camus, ce qui souligne la raillerie du journaliste envers Sarkozy qui n'estime pas Camus en tant qu'un écrivain culturellement important pour la France.

39. A Lourmarin, Camus est chez lui. Il serait [Y1] étranger à Paris qu'il n'aimait pas, [Y2] étranger dans ce mausolée républicain, ses frontons, ses colonnades et ses coupes, ses fresques académiques et ses marbres glacés, ses « grands hommes » dans la pénombre de la « patrie reconnaissante », [Y3] étranger dans ce « *grand temple déserté par les dieux* » où Nicolas Sarkozy s'est mis en tête de le panthéoniser.

C'est son droit, sans doute, sous réserve de l'accord des héritiers. Ou plutôt son privilège présidentiel, depuis que de Gaulle y a fait entrer Jean Moulin. Admettons, de même, qu'il y a pire héros national que Camus. Il y côtoierait Voltaire et Rousseau, Hugo, Zola, Malraux et Dumas, pour ce qui est des écrivains. Lui, [Y4] le juste, y serait associé [Y5] aux Justes que Jacques Chirac y avait honorés collectivement en 2007. Il y symboliserait, peut-être, l'Union de la Méditerranée chère au chef de l'Etat.

Nobles motifs, en apparence, mais qui n'effacent rien du reste : l'instrumentalisation récurrente de l'Histoire, l'utilisation de la figure de Camus – ou tout autant celle de Marc Bloch – au plus vif d'un débat biaisé sur l'identité nationale, bref comme une captation d'héritage. L'auteur de [Y6] *L'Etranger* et de [Y7] *La Peste* appartient à tout le monde, dira-t-on. Gageons pourtant que celui qui considérerait les hommes politiques comme « *des hommes sans idéal et sans grandeur* », celui qui notait dans ses *Carnets* : « *Chaque fois que j'entends un discours politique, je suis effrayé de n'entendre rien qui rende un son humain ; ce sont toujours les mêmes mots qui disent les mêmes mensonges* », celui enfin qui ne se reconnut que deux patries (l'Algérie et l'Europe) et n'accorda à la France ce statut qu'aux heures les plus sombres de la Résistance, gageons que cet homme-là, indocile, ce [Y8] révolté aurait jugé [Y9] absurde d'être ainsi récupéré.

Les arguments (Y1), (Y2), (Y3) et (Y6) font référence à l'ouvrage *L'Etranger* que Camus a écrit en 1942. Les arguments (Y4) et (Y5), quant à eux, se réfèrent à la pièce de théâtre de Camus s'intitulant *Les Justes* qui date de l'année 1949. Egalement est mentionné dans cet extrait analysé le roman de Camus *La Peste* (Y7), publié en 1947, et qui a permis à Camus de remporter le prix Nobel en 1957. L'argument (Y8), *révolté*, renvoie à l'oeuvre *L'Homme révolté*, rédigée en 1951. L'argument (Y9) est intéressant.

Il fait référence à la philosophie fondamentale de Camus de considérer l'existence humaine comme absurde, et dont l'essai *Le Mythe de Sisyphe*, paru en 1942, est un chef-d'œuvre. Les arguments dans cet extrait soutiennent donc clairement le fait que Camus était, et est toujours, un grand homme de littérature français. Courtois veut, par son argumentation, se moquer de Nicolas Sarkozy qui ne considère pas Camus comme un grand homme français et qui agit seulement pour ses propres buts politiques.

Après avoir étudiés les cinq cas d'ironie fondés sur les arguments *ad hominem* tirés de mon corpus, je peux constater que ce procédé du contraire nécessite une réflexion détaillée au niveau de l'interprétation. Pour qu'un énoncé soit considéré comme un argument *ad hominem* et ainsi ironique, il faut bien connaître le cadre communicationnel où l'énoncé se manifeste et le contexte auquel l'énoncé se réfère. Somme toute, l'argument *ad hominem* peut, au mieux, exprimer une ironie d'une façon très efficace mais en même temps, il contient le risque que le sens reste ambigu pour le lecteur.

5.2.2 Absurdité

Le deuxième procédé de l'ironie où le contraire immédiat et propositionnel semblent absents est l'absurdité. L'énoncé ironique inclut en lui-même une conséquence ou une condition absurde. Ce qui est pourtant intéressant, c'est que l'extrait (27) de Francis Marmande, déjà analysé dans le chapitre 5.1.3 concernant l'objection, constitue, à mon avis, une absurdité propositionnelle.

40. Sans doute, promis juré par le candidat en 2007, [Y] la pauvreté aura-t-elle disparu des rues, [X1] **puisque'on ne l'aperçoit plus.** [X2] **On ne peut même plus la voir en peinture.**

Contrairement à l'analyse de l'objection, les arguments deviennent des énoncés ironiques si on regarde cet extrait du point de vue de l'absurdité. Les énoncés ironiques (X1) et (X2) en tant que tels n'aboutissent pas à une conséquence absurde et ils ne présupposent pas non plus une condition irréalisable. Ils ont besoin d'un argument (Y) qui les montre comme absurdes. L'idée proposée par le journaliste dans cet extrait est bien que puisque'on n'aperçoit plus la pauvreté et puisque'on ne veut même pas l'apercevoir, elle aura disparu des rues. La conséquence des « actions » proposées dans

l'extrait est absurde puisque, évidemment, l'objectif de Sarkozy est de faire disparaître, ou même diminuer, la pauvreté dans la société, pas seulement dans les rues. La pauvreté n'aura guère disparu de la société même si on ne l'aperçoit pas dans les rues. De plus, peut-on atteindre une situation dans la société où il n'y aurait plus de pauvreté à apercevoir ? Cette situation exigerait une politique sociale extrêmement efficace, et ne serait surtout pas réalisable par de vaines promesses. Le journaliste ridiculise Sarkozy et la politique sociale française en montrant l'absurdité de la promesse de Sarkozy et même l'absurdité de la conséquence de cette promesse exprimée dans l'extrait.

Dans sa chronique, Francis Marmande utilise aussi une deuxième fois le procédé de l'absurdité comme fondement de son ironie. Cette fois l'absurdité n'est pas propositionnelle et suit la définition d'Eggs selon laquelle une opinion exprimée est considérée comme absurde à cause de ses conditions ou conséquences absurdes qui ne sont ni opposées à l'opinion exprimée ni en contradiction avec celle-ci mais simplement absurdes, créant ainsi du contraire, nécessaire dans l'ironie.

41. Je demande au jeune clown ce qui s'est passé hier. Il a été verbalisé : **[X] 302 euros (pourquoi deux ?)**. Il s'appelle Laurentiu. Donc, ce n'est pas qu'on ne veuille pas voir la pauvreté dans la rue, le métro, les supérettes, tous les soirs à l'entrée du Père-Lachaise, attendant en file indienne l'arrivée des camionnettes de soupe.

L'idée présentée dans cet extrait est que la société française, dont le représentant est Nicolas Sarkozy, veut faire disparaître la pauvreté des rues. Le journaliste indique une conséquence absurde de cet objectif. L'énoncé ironique (X) est marqué par une interrogation rhétorique *302 euros (pourquoi deux ?)*. Un jeune homme pauvre à la gare, qui essaie de gagner sa vie en jouant un clown, est condamné à une amende de 302 euros. Le but de Sarkozy de faire disparaître la pauvreté des rues est réalisable mais les moyens pour l'obtenir sont absurdes. Comment une personne pauvre, qui essaie d'avoir quelques sous pour le pain, peut-elle avoir 302 euros à payer à la société ? De plus, comment la société réussira, en infligeant des amendes aux pauvres, à faire disparaître la pauvreté des rues et, ce qui devrait être le but final, à faire disparaître la pauvreté de la société ? A mon avis, et celui du journaliste, ces actions ne changent pas la situation actuelle et rendent les pauvres encore plus pauvres. L'énoncé (X) montre tout d'abord l'absurdité du montant de l'amende mais aussi l'absurdité de l'amende dans l'ensemble. Marmande n'est alors pas intéressé de savoir pourquoi le montant est de 302 euros et non 300 euros, mais en demandant cela, il montre une conséquence absurde de l'énoncé

de Sarkozy. Le contraire dans cet extrait se base donc sur l'absurdité entre l'objectif posé et ses conséquences, ou plus exactement entre une promesse et les moyens pour tenir cette promesse.

Pour conclure ce chapitre, je peux constater que l'absurdité n'est pas un procédé fréquemment utilisé dans les chroniques au service de l'ironie. Mon deuxième cas de l'absurdité analysé (exemple 41), tiré de la chronique de Francis Marmande, montre bien l'aspect ridicule d'un énoncé absurde. Les énoncés absurdes sont une manière efficace pour le journaliste d'exprimer sa raillerie qui, comme nous le savons, est la source de l'ironie. Malgré cela, je n'ai pu trouver que deux cas de ce type d'ironie dans mon corpus. Les journalistes essaient, sans doute, de garder un certain sérieux dans leurs textes mais comme mentionné dans la partie 4, le rire et le ridicule soulignent la différence entre deux opinions qui s'opposent en laissant ainsi la latitude au lecteur de choisir son côté. L'absurdité serait donc un procédé de l'ironie adéquat pour une argumentation efficace.

6 Conclusion

Les objectifs de mon travail ont consisté à étudier le rôle des figures comme stratégie discursive dans l'argumentation et à examiner plus en détail le fonctionnement de l'ironie dans l'argumentation. Il est à noter que l'ironie est une figure contextuelle qui se produit dans l'énonciation et qui tient compte de la production et de la réception ainsi que de la situation de communication. Ainsi ai-je appliqué dans mon travail une approche pragmatique.

J'ai proposé d'analyser un genre de discours journalistique, la chronique, et mon corpus est constitué de cinq chroniques publiées dans *Le Monde* en 2009 et en 2010. Les sujets et les journalistes ne sont pas les mêmes, ce qui m'a permis aussi de comparer les discours au niveau de leurs styles d'écriture et de leurs stratégies argumentatives. L'étude des chroniques s'est fondée sur l'analyse d'un trait essentiel de l'ironie, le contraire. La raillerie, c'est-à-dire l'intention de ridiculiser, est le point de départ du journaliste pour présenter son argumentation ironique, et le contraire est la conséquence de cette raillerie.

Les chroniques étudiées sont généralement destinées aux Français. De plus, chaque journaliste s'adresse à des destinataires particuliers. J'ai pu me construire une

image des destinataires des chroniques par les marqueurs linguistiques, comme par exemple les pronoms personnels « vous » et « ils ». Gérard Courtois et Francis Marmande surtout construisent très explicitement l'image de leurs destinataires en utilisant la deuxième personne du pluriel. Alain Franchon et Sandrine Blanchard utilisent par contre la troisième personne en s'adressant aux destinataires, ce qui est un procédé intéressant au niveau de l'interprétation. Hervé Kempf, de son côté, est plus implicite. Comme nous l'avons vu, l'image de son lecteur est construite par des valeurs abstraites. Ceux qui partagent les valeurs proposées par Kempf et comprennent son ironie sont les destinataires de son discours. Les valeurs sont évidemment présentes dans les chroniques des autres journalistes aussi, car, comme dans l'étude de Perelman, elles sont le fondement de l'argumentation persuasive. Même si les autres journalistes appellent leurs destinataires « vous » ou « ils », c'est au moyen des valeurs manifestées que j'ai pu dire qui sont ces « vous » ou « ils ». C'est alors l'adhésion à certaines valeurs qui est cherchée par le journaliste afin qu'il puisse argumenter efficacement.

Les chroniques étudiées m'ont offert une bonne variété de styles d'écriture. Par exemple, Gérard Courtois a choisi un style légèrement narratif, surtout au début de sa chronique. Alors que Hervé Kempf argumente avec un style sérieux, Francis Marmande utilise des expressions très familières, voire argotiques. Ces choix d'écriture m'ont fourni un point de vue intéressant par rapport à l'utilisation de l'ironie. J'ai remarqué que les journalistes qui utilisent un langage plutôt familier que soutenu utilisent plus fréquemment l'ironie comme technique discursive dans leurs chroniques. Les chroniques de Hervé Kempf et de Gérard Courtois ne comprenaient pas de nombreux cas d'ironie, mais les cas que j'ai réussi à trouver étaient marqués par des expressions frappantes, comme l'utilisation de l'adjectif *étranger* chez Courtois, dont la chronique porte sur l'écrivain Albert Camus.

L'analyse du corpus consistait premièrement à identifier l'ironie dans les chroniques et deuxièmement à interpréter ces passages ironiques. J'ai trouvé utiles, pour mon analyse, les procédés du contraire proposés par Eggs (contrevérité, exagération, objection, réfutation logique, arguments *ad hominem* et absurdité). Par la contrevérité, le journaliste rend très évident la présence du contraire. L'analyse n'a pourtant révélé que deux cas où la contrevérité est la base de l'ironie du journaliste, ce qui s'explique peut-être par la nature de l'ironie de n'être pas trop facilement décelable dans le discours. Dans l'un des cas de contrevérité, ce procédé sert à introduire une ironie fondée

sur l'exagération, qui est un procédé plus fréquent que la contrevérité dans le corpus. L'exagération se manifeste cinq fois, dont la majorité dans la chronique de Francis Marmande. Il est à noter que l'exagération peut être hyperbolique ou ironique, l'interprétation dépend du lecteur. C'est un procédé certainement nuancé et délicat pour les journalistes de créer de l'ironie.

L'objection consiste à argumenter par une fausse justification. Il n'y a donc pas d'argument valide, qui puisse être accepté par le destinataire. Le corpus présente deux cas où l'ironie est fondée sur l'objection. Pourtant, ces cas donnent lieu aussi à une autre interprétation, celle de l'absurdité. Cela montre le lien fort entre les arguments faux d'un côté et les arguments absurdes de l'autre. Ces deux procédés diffèrent pourtant entre eux au niveau de leur structure. Lorsque dans l'objection le contraire est présent au niveau propositionnel ou immédiat, dans l'absurdité le contraire est absent et l'ironie se fonde sur des arguments qui ont une conséquence intenable ou qui présupposent une situation absurde.

La réfutation logique n'est pas du tout fréquente dans le corpus. Je l'ai trouvée une fois dans la chronique d'Alain Franchon. Il faut rappeler que ce procédé consiste à indiquer le contraire absolu au niveau textuel, ce qui limite certainement le nombre de ses occurrences. Une basse fréquence de ce procédé ne diminue pourtant pas sa force ironique.

Sur les procédés ne manifestant ni un contraire immédiat ni un contraire propositionnel, les arguments *ad hominem* sont plus fréquents que les arguments basés sur l'absurdité. En fait, l'argumentation ironique par *ad hominem* est le procédé le plus utilisé dans les chroniques. L'analyse en révèle cinq. Hervé Kempf est le seul journaliste qui n'utilise pas ce procédé. L'argument *ad hominem* porte sur la personne, pas sur le sujet dont il est question, et se fonde soit sur l'opposition entre les paroles et les actions de la personne sur laquelle porte l'ironie soit sur la contradiction entre les paroles et la position de cette personne. Un argument *ad hominem* peut aussi être une attaque personnelle contre la personne en question. Les arguments *ad hominem* ne sont pas faciles à interpréter, ce qui peut, paradoxalement, être la raison de leur présence très fréquente. Ces arguments semblent soutenir l'opinion qui est en réalité critiquée dans la chronique et, évidemment, pour certains, ils ne sont pas du tout ironiques. Il est ainsi encore plus important que le journaliste connaisse ses lecteurs pour pouvoir s'adresser à ceux qui sont susceptibles de comprendre son ironie.

En ce qui concerne l'absurdité, j'ai trouvé dans la chronique de Marmande deux cas d'ironie qui se fondent sur l'absurdité. Mon analyse du corpus a aussi révélé une approche intéressante. Contrairement à ce que définit Eggs, j'ai trouvé une ironie fondée sur l'absurdité propositionnelle. Selon Eggs, l'absurdité d'un énoncé se révèle pour le lecteur par une compréhension que l'énoncé inclut en lui-même une conséquence absurde ou une condition irréalisable. Pourtant, dans la chronique de Marmande, j'ai trouvé l'absurdité propositionnelle. Autrement dit, c'est le contexte textuel qui m'a révélé que l'énoncé analysé a une conséquence absurde. Mais dans ce cas encore, une autre interprétation était également possible. Je constate donc que ce qui est typique dans mon corpus, ce sont les interprétations multiples d'un même énoncé et les fonctions multiples de ces énoncés. De plus, il faut constater que les procédés du contraire fonctionnent aussi ensemble, autrement dit, un procédé rend possible l'existence d'un autre. L'ironie dans un discours peut fonctionner comme révélatrice d'une autre ironie qui, de son côté, n'est pas nécessairement fondée sur le même procédé que l'autre. L'argumentation par l'ironie est ainsi fortement liée à son contexte où peuvent être trouvés des enchaînements discursifs.

Dans l'ensemble, j'ai trouvé dans mon corpus 17 cas d'ironie dont une dans la chronique de Hervé Kempf, une chez Gérard Courtois, trois chez Alain Franchon, trois également chez Sandrine Blanchard et neuf dans la chronique de Francis Marmande. Marmande ironise donc beaucoup dans sa chronique, et utilise des procédés du contraire variés. Son sujet, la pauvreté, permet de créer une opposition délicate entre un individu et la société, entre les pauvres et les riches, et de critiquer la politique sociale française. Marmande se positionne pour l'individu et ridiculise les politiciens pour leur objectifs et moyens absurdes. Hervé Kempf et Gérard Courtois sont plus réservés avec l'ironie, cependant, leurs discours donnent beaucoup de poids aux valeurs qui englobent les destinataires cherchés. Si Francis Marmande, Sandrine Blanchard et Alain Franchon ironisent à plusieurs reprises et leurs railleries portent sur des objets variés, Hervé Kempf et Gérard Courtois gardent le même objet comme cible de leur raillerie.

Peut-on ainsi constater que les sujets familiers et sociaux, comme le football et la pauvreté, sont susceptibles d'être traités avec un langage familier et avec ironie ? Je ne veux pas dire que la pauvreté ne soit pas un problème sévère dans la société, pourtant le journaliste, Marmande, a réussi à la traiter d'une manière compréhensible et efficace.

Bien que les figures soient souvent considérées comme des ornements dans la langue, comme il a été relevé dans la partie théorique, je peux constater à travers mon analyse que les figures et surtout l'ironie ne sont pas purement séductives mais aussi argumentatives. Leur utilisation dans l'argumentation apporte au discours une profondeur surtout au niveau de l'interprétation. Le cadre communicationnel devient important. Par l'ironie, il est possible de dire une chose en voulant en dire une autre, ce qui laisse beaucoup de place à l'interprétation du destinataire. L'ironie consiste à critiquer des problèmes et phénomènes sociaux en donnant des points de vue différents à la réflexion. Par l'ironie, les journalistes cherchent à modifier la pensée et le comportement de leurs lecteurs.

Pour pouvoir considérer mon analyse comme sérieuse et valide, une autocritique est nécessaire. L'identification d'une figure dans un discours nécessite de bonnes compétences langagières, encyclopédiques, communicatives, logiques et rhétoriques. N'étant pas d'origine francophone, je ne peux pas prétendre interpréter les textes étudiés aussi bien que pourrait le faire une personne d'origine francophone ou même une personne appartenant à la société française. On peut demander si j'ai trouvé chaque intention ironique des journalistes ou si j'ai interprété des énoncés non-ironiques comme ironiques. A cause de la complexité de mon objet d'étude, le corpus m'a posé des problèmes au niveau de l'interprétation. Ainsi mon étude est-elle une interprétation, une variante parmi d'autres sur le sujet étudié, ce qui lui donne sa validité. J'ai profité des indices des figures trouvées et je me suis appuyée sur mes propres compétences. Pour continuer l'analyse de l'ironie au service de l'argumentation, je pourrais proposer une étude comparative de chroniques françaises et finlandaises. Il serait intéressant de voir s'il y a des sujets communs en France et en Finlande qui sont susceptibles d'être traités avec ironie ainsi que d'analyser la fréquence de certains procédés du contraire dans ces deux pays.

BIBLIOGRAPHIE

- Amossy, Ruth (2000) *L'Argumentation dans le discours : discours politique, littérature d'idées, fiction*. Nathan, Paris.
- Amossy, Ruth (2008) « Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires. » *Argumentation et Analyse du Discours* [en ligne], n° 1, 2008, mis en ligne le 06 septembre 2008. URL : <http://aad.revues.org/index200.html>
- Amossy, Ruth (2009) *L'Argumentation dans le discours*. Armand Colin, Paris.
- Amossy, Ruth & Koren, Roselyne (2009) « Rhétorique et argumentation : approches croisées. » *Argumentation et Analyse du Discours* [en ligne], n° 2, 2009, mis en ligne le 01 avril 2009. URL : <http://aad.revues.org/index561.html>
- Bonhomme, Marc (2005) *Pragmatique des figures du discours*. Honoré Champion, Paris.
- Bonhomme, Marc (2009) « De l'argumentativité des figures de rhétorique. » *Argumentation et Analyse du Discours* [en ligne], n° 2, 2009, mis en ligne le 01 avril 2009. URL : <http://aad.revues.org/index495.html>
- Brinton, A (1985) « A Rhetorical View of the *ad hominem* » *Australian Journal of Philosophy*, n° 63 :1. 51-63.
- Eggs, Ekkehard (2009) « Rhétorique et argumentation : de l'ironie. » *Argumentation et analyse du Discours* [en ligne], n° 2, 2009, mis en ligne le 01 avril 2009. URL : <http://aad.revues.org/index219.html>
- Freud, Sigmund (1992) *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*. (éd. allem. 1905, trad. par Denis Messier). Gallimard, Paris.
- Hamblin, Charles Leonard (1970) *Fallacies*. Methuen, London.
- Maingueneau, Dominique (2007) *Analyser les textes de communication*. Armand Colin, Paris.
- Meyer, Michel (2008) *Principia Rhetorica*. Fayard, Paris.
- Meyer, Michel (2009) « Comment repenser le rapport de la rhétorique et de l'argumentation ? » *Argumentation et Analyse du Discours* [en ligne], n° 2, 2009, mis en ligne le 01 avril 2009. URL : <http://aad.revues.org/index211.html>
- Le Monde*. http://www.lemonde.fr/qui-sommes-nous/article/2002/02/05/le-monde_261404_3386.html (consulté le 15/8/2011)
- Perelman, Chaïm & Olbrechts-Tyteca, Lucie (1983) [1970] *Traité de l'argumentation : La nouvelle rhétorique*. (4^e éd.) Université de Bruxelles, Bruxelles.

Perrin, Laurent (1996) *L'ironie mise en trope : du sens des énoncés hyperboliques et ironiques*.

Kimé, Paris.

Plantin, Christian (2009) « Un lieu pour les figures dans la théorie de l'argumentation. »

Argumentation et analyse du Discours [en ligne], n° 2, 2009, mis en ligne le 01 avril

2009. URL : <http://aad.revues.org/index215.html>

Le Robert pour tous. (1994) Dictionnaires le Robert, Paris.

Robrieux, Jean-Jacques (2000) *Rhétorique et argumentation*. Nathan, Paris.

Annexe 1.

La chronique de Francis Marmande

Le Monde, le mercredi 25 novembre 2009

La pauvreté rend clown

Gare de Lyon, ligne 1, quatre vigiles de couleur, trois femmes et un malabar, en uniformes gris et équipements bizarres, viennent de serrer un dangereux malfaiteur. Mesrine ? Tony M. et ses fafiots ? Non : un jeune homme grimé autant que vêtu de clown. Les gaillardes – chewing-gum, jambes écartées – demandent les papiers du clown. Il est coincé dans un petit coin sombre. Le malabar ricane.

Le jeune homme a l'air résigné. Usé. Son grimage de clown dessine un large rire qui ne prend pas. La cheftaine, entre deux masticages, appelle à l'aide d'un talkie-walkie grand comme les orgues de Zurich. Scène digne de Fernand Pelez (exposition au Petit Palais). Sidéré ou fraternel, je ne sais, je contemple, à mi-escalier. L'oeil noir et l'invective du malabar m'aident à passer mon chemin.

Je me croyais immunisé par l'âge, la barbe chenue, mais non, je découvre à peine dans *Le Canard* – cinquante-cinq ans d'assiduité, ça vous trempe l'humeur – , la mésaventure de Pol Marié, 72 ans, plaquage au sol, menottes, quatorze heures de garde à vue, fouille à nu, ambiance. Tout ça pour une banale réflexion sur les contraventions. N'écoutant que mon courage, je me trisse.

Fondu enchaîné : j'atteins les quais par l'escalator (travelling avant, contre-plongée). Bandeson, entre deux de ces horribles jingles que se sont offerts les gares : alerte générale, « *une équipe de policiers est appelée sur la ligne 1 !* » Tout ça pour mon clown. Je le revois le lendemain, en rentrant de Lyon : il se grime dans un petit coin sombre. Une fille lui tend tristement un miroir.

L'armée n'est pas là. Je ne sais pas vous, mais quand je vois trois zèbres surarmés en treillis (souvent une jeune fille au milieu, avec des lunettes), en train de traverser un hall de gare, je m'écarte. En termes de probabilités, c'est sûr, l'un d'entre eux finira bien par disjoncter (un mauvais regard, la crainte d'être enceinte, un petit clown) et tirer dans la foule. On accusera les surréalistes, comme d'hab', mais il sera trop tard.

Je demande au jeune clown ce qui s'est passé hier. Il a été verbalisé : 302 euros (pourquoi deux ?). Il s'appelle Laurentiu. Donc, ce n'est pas qu'on ne veuille pas voir la pauvreté dans la

rue, le métro, les supérettes, tous les soirs à l'entrée du Père-Lachaise, attendant en file indienne l'arrivée des camionnettes de soupe. Sans doute, promis juré par le candidat en 2007, la pauvreté aura-t-elle disparu des rues, puisqu'on ne l'aperçoit plus. On ne peut même plus la voir en peinture.

Pas plus que ce jeune homme de grande taille, blond, qui à moitié nu, courait en tous sens comme un fou, pour déféquer vers 15 heures, sur le quai de la station Couronnes. Quant au maquillage du jeune homme, il rappelle en tout point la pochette de *The Clown*, l'un des sept chefs-d'oeuvre de Charles Mingus, enregistré à la fin de l'hiver 1957, qui n'a rien perdu de sa rage.

Annexe 2.

La chronique de Hervé Kempf

Le Monde, le dimanche 29 – le lundi 30 novembre 2009

De Seattle à Copenhague

En décembre 1999, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) s'apprêtait à célébrer triomphalement à Seattle les bienfaits du libre-échange. Mais une contestation massive unissant syndicats, écologistes et tout ce qu'on allait appeler la société civile transformait la cité radieuse en une ville assiégée et la réunion en une pantalonnade.

Dis ans plus tard, la question écologique a pris le dessus dans la liste des priorités internationales : Copenhague sera, dans dix jours, le lieu d'un psychodrame diplomatique et médiatique tout à fait singulier. Ce basculement en une décennie témoigne de l'évolution rapide des esprits et de la réalité.

Voilà que l'OMC se réunit à Genève une semaine avant la conférence sur le climat de Copenhague. Le télescopage n'est qu'apparent : les deux thématiques de commerce et de l'environnement sont intimement liées.

La décennie passée a enregistré l'abaissement de la puissance des Etats-Unis relativement à celle de la Chine. Cette évolution s'est traduite notamment dans le fait que les émissions de gaz à effet de serre de la Chine surpassent dorénavant celles des Etats-Unis. Cependant, selon une étude parue dans la revue *Energy Policy* en 2008 (Weber C. et al., p. 3572), un tiers des émissions chinoises sont attribuables aux exportations.

Les exportations des uns étant les consommations des autres, les consommateurs des produits chinois sont responsables d'une grande partie des émissions chinoises. Si l'on veut réduire les émissions de la Chine, ce qui est très souhaitable, un moyen efficace est de moins importer de produits chinois. Et d'accepter de payer plus cher un certain nombre de biens, ce qui réduira la consommation matérielle, tout en préservant des emplois dans les pays importateurs.

Comment faire ? En instaurant une taxe aux frontières liée à l'environnement. Les pays ayant adopté des mesures rigoureuses sur l'environnement taxeraient les produits importés des pays n'appliquant pas de telles mesures.

La Chine, cela va de soi, s'oppose vigoureusement à cette idée, qu'Européens et Américains ne soutiennent que prudemment. Pourtant, Pékin recourt sans barguigner au

protectionnisme, d'une part en maintenant le yuan largement sous-évalué, d'autre part en appliquant et en renforçant de nombreuses mesures protectionnistes (*L'Expansion* de décembre).

Il faut parler plus fort. Tant du point de vue de l'environnement que de celui de l'emploi dans les pays occidentaux et de celui du rééquilibrage d'une économie chinoise en surchauffe, une taxe environnementale aux frontières est souhaitable. Pour être juste, son produit devrait être affecté, comme l'a proposé un rapport du Centre d'analyse stratégique (note n 104, juin 2008) au Fonds d'aide aux pays pauvres pour s'adapter au changement climatique. Cela s'appelle protectionnisme ? Oui, protection du bien commun qu'est le climat de la planète.

Annexe 3.

La chronique de Alain Franchon

Le Monde, le mercredi 5 mars 2010

L'euro, un atout majeur

On peut comprendre les électeurs grecs. En élisant une majorité de gauche, celle du gouvernement Papandréou, ils n'ont pas voté pour la cure d'austérité que celui-ci leur impose : blocage des salaires des fonctionnaires, hausse de l'impôt indirect, réduction des prestations sociales ! C'est cher. C'est le prix à payer pour rester dans l'euro. Mais l'euro a beaucoup apporté à la Grèce. Elle lui a permis d'échapper à nombre de crises financières, d'avoir le surcroît de pouvoir d'achat qui va avec une monnaie forte, d'attirer un joli volume d'investissements étrangers.

On peut comprendre les contribuables allemands. Voilà près de cinq ans que les salaires sont sous pression outre-Rhin, où l'âge de la retraite est passé à 67 ans (61 en Grèce) et où la pression fiscale permet de financer l'Etat-providence dans les conditions conformes aux règles de la zone euro. Ils n'ont pas envie de « payer » pour la Grèce – c'est-à-dire de participer à un effort de solidarité financière qui apporterait un peu de sérénité sur le marché des bons du Trésor grecs et permettrait à Athènes de financer sa dette à moindre coût.

Pourtant, les Allemands aussi ont bien profité de l'euro : vraisemblablement un peu sous-évalué par rapport à ce qu'aurait été ce cher deutschemark, la monnaie unique a musclé les exploitations allemandes, moteur de la croissance outre-Rhin.

Les seize membres de l'union monétaire ont tous profité de l'euro. Ils ont vécu dix ans à l'abri des grands chocs financiers ; ils ont connu des taux d'intérêt historiquement bas ; ils ont importé leur pétrole à meilleur prix. En 2009, l'euro représentait 27 % des réserves mondiales de change, le yen 3 %. Bilan positif, qui mériterait que les 16 – ils se prononcent à la mi-mars – viennent à l'aide de la Grèce.

Bataille idéologique : une partie de la presse anglo-saxonne annonce la fin prochaine de l'euro. Argument martelé sur le ton du « on vous l'avait bien dit » : une union monétaire sans union politique, ça ne marchera pas. Parce qu'une politique monétaire n'est pas tenable sans harmonisation budgétaire. L'argument est solide et impose aux 16 l'esquisse d'un début de gouvernement économique. Mais il est à courte vue. Il fallait faire l'euro, atout majeur pour

l'Europe. Comme l'explique le professeur Jean-Hervé Lorenzi, le monde de demain comprendra quelques grandes zones monétaires : autour de l'euro, autour du dollar, dans l'espace chinois.

« *Abandonner l'euro* », pour tel ou tel, serait « *un contresens historique* ». La consolidation de l'union monétaire, c'est la préparation de l'avenir. Cela vaut bien un peu de créativité financière. Cela mériterait de faire ce que dit Jacques Delors : créer un bon du Trésor européen qui permettrait à des pays en difficulté de financer leur dette à prix raisonnable. A la Grèce, par exemple.

Annexe 4.

La chronique de Sandrine Blanchard.

Le Monde, le jeudi 26 novembre 2009

Café des sports

La France est devenue un gigantesque café des sports. Pour la profane que je suis en matière de football, le psychodrame national engendré par la main de Thierry Henry a quelque chose de fascinant. Les hommes politiques y vont de leurs commentaires, des sondages sont organisés, même des philosophes analysent l' « affaire ».

En me replongeant dans les archives footballistiques, pour essayer de comprendre ce « fait de jeu » tant discuté, j'ai découvert une histoire qui m'a fait sourire. C'était en 1990. L'Olympique de Marseille était éliminé en demi-finale de la Coupe d'Europe suite à un but marqué de la main par Vata, joueur du Benfica Lisbonne. Les amateurs de football s'en souviennent. Mais se rappellent-ils la réaction de Michel Rocard ?

Le premier ministre, qui n'est pas un féru du ballon rond, était perturbé par les conditions de cette élimination et avait pris sa plume pour s'inquiéter auprès de Bernard Tapie, alors président de l'OM, des « *erreurs manifestes d'arbitrage* » qui devenaient, selon lui, des injustices « *aussi impardonnables qu'incompréhensibles* ». Le chef du gouvernement annonçait qu'il demanderait au secrétaire d'Etat aux sports de prendre « *les contacts nécessaires* » pour envisager de doter les juges arbitres d' « *un écran de contrôle placé sur le bord du terrain* ».

Les réactions à cette lettre ? Sourire et moquerie. Philippe Séguin, grand amateur de football, donnait un carton rouge au premier ministre pour ses propos « *ridicules et démagogiques* ». L'erreur d'arbitrage est un « *élément du jeu* », considérait le député RPR. *Le Monde* écrivait à l'époque : « *La passion subite de Michel Rocard pour le football et sa compassion face aux déboires de l'OM, victime d'une main baladeuse, feront tressauter sa cote de popularité, mais de rire.* »

Aujourd'hui, peu importe que cette main qualifie les Bleus, il y a de la tristesse dans l'air. Bien d'autres sujets mettent en jeu le mérite et la triche. Jean Sarkozy pour présider l'EPAD, c'était de la triche, c'était pas mérité. La TVA à 5,5 % pour les restaurateurs, c'était de la triche, ils n'ont pas baissé les prix, c'était pas mérité. C'est ce qu'a pensé la commission des finances du Sénat en votant, lundi 23 novembre, un amendement rétablissant la TVA à 19,6 %, ensuite rejeté en séance publique. Etc.

« *Mais maman, cette main, c'est le foot* », m'a expliqué un de mes fils, fan de ballon rond. « *L'arbitre, on respecte ses décisions, mais s'il ne voit pas une faute tant pis. S'il ne siffle pas, on continue de jouer, c'est normal. Des fois c'est injuste pour nous, des fois pour les autres. Et puis, c'est super, on va en Coupe du monde !* » Son frère, qui n'aime pas le foot mais qui connaît l'histoire, est catégorique : « *C'est de la triche, c'est pas mérité, c'est nul.* » Impossible de les mettre d'accord. Finalement, les enfants ont le don de résumer le débat ! Avec la vidéo, il n'y en aura plus...mais à tout vouloir policer on risque de s'ennuyer !

Annexe 5.

La chronique de Gérard Courtois

Le Monde, le mardi 24 novembre 2009

Pas de cyprès au Panthéon

Le cimetière de Lourmarin est chaud comme pierre de restanque en été. Intime, complice, amical. Même les cigales y semblent apaisées. Albert Camus y repose depuis bientôt cinquante ans, à l'ombre d'un cyprès centenaire. A ses pieds, deux buissons de lavande. Les fidèles, les lecteurs, ses amis déposent, en guise de conversation, des petits cailloux sur une dalle discrète qui n'est pas de marbre clinquant mais de ce calcaire de Provence, grenu et couturé de petits coquillages fossiles oubliés par la mer dans une vie antérieure. Comme Tipasa, sur l'autre rive de la Méditerranée, le cimetière de Lourmarin est « *habité par les dieux, et les dieux parlent dans le soleil et l'odeur des absinthes, le ciel bleu écru et la lumière à gros bouillon dans les amas de pierre* ». Alentour, ces « *collines provençales où l'homme peut se délivrer avec douceur de lui-même* ».

A Lourmarin, il avait trouvé son port et sa dernière demeure. Les lumières, les odeurs, les silences et jusqu'au goût du vin y résonnaient comme ceux d'Alger, Oran ou Djemila, libres parfums d'enfance et de jeunesse. A Lourmarin, Camus est chez lui. Il serait étranger à Paris qu'il n'aimait pas, étranger dans ce mausolée républicain, ses frontons, ses colonnades et ses coupoles, ses fresques académiques et ses marbres glacés, ses « grands hommes » dans la pénombre de la « patrie reconnaissante », étranger dans ce « *grand temple déserté par les dieux* » où Nicolas Sarkozy s'est mis en tête de le panthéoniser.

C'est son droit, sans doute, sous réserve de l'accord des héritiers. Ou plutôt son privilège présidentiel, depuis que De Gaulle y a fait entrer Jean Moulin. Admettons, de même, qu'il y a pire héros national que Camus. Il y côtoierait Voltaire et Rousseau, Hugo, Zola, Malraux et Dumas, pour ce qui est des écrivains. Lui, le juste, y serait associé aux Justes que Jacques Chirac y avait honorés collectivement en 2007. Il y symboliserait, peut-être, l'Union de la Méditerranée chère au chef de l'Etat.

Nobles motifs, en apparence, mais qui n'effacent rien du reste : l'instrumentalisation récurrente de l'Histoire, l'utilisation de la figure de Camus – ou tout autant celle de Marc Bloch – au plus vif d'un débat biaisé sur l'identité nationale, bref comme une captation d'héritage. L'auteur de *L'Etranger* et de *La Peste* appartient à tout le monde, dira-t-on. Gageons pourtant

que celui qui considérait les hommes politiques comme « *des hommes sans idéal et sans grandeur* », celui qui notait dans ses *Carnets* : « *Chaque fois que j'entends un discours politique, je suis effrayé de n'entendre rien qui rende un son humain ; ce sont toujours les mêmes mots qui disent les mêmes mensonges* », celui enfin qui ne se reconnut que deux patries (l'Algérie et l'Europe) et n'accorda à la France ce statut qu'aux heures les plus sombres de la Résistance, gageons que cet homme-là, indocile, ce révolté aurait jugé absurde d'être ainsi récupéré. Les morts, décidément, ne sont jamais en paix, même à Lourmarin.